CINQUIÈME ANNÉE. — N° 114 1er OCTOBRE 1901 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES

L'ECHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

# UN MAGICIEN

Vous avez lu l'article du docteur F. Rozier, *Ebullition fluidique*. Je suis persuadé qu'après cette lecture, si vous aviez su l'adresse de M. Broussay, l'auteur du phénomène étrange décrit par le savant médecin, vous seriez allé lui rendre visite.

Cette adresse, en tout cas, beaucoup de nos lecteurs me l'ont demandée. Mais je n'ai pas cru et je ne crois pas encore devoir la leur donner.

J'obéis en cela à deux mobiles, l'un d'égoïsme, l'autre de prudence.

Si je donnais l'adresse de M. Broussay, il se produirait immédiatement chez lui le va-et-vient, la cohue, l'encombrement qui se produit au domicile des voyantes ou des guérisseurs, chaque fois qu'on en désigne un ou une à la curiosité publique ; et, alors, bonsoir les amis ! Il n'y aurait plus moyen de refaire en paix les expériences. C'est la première raison.

Et voici la seconde.

Avant de signaler à mes lecteurs un nouveau « sujet », je tiens, autant que possible, à le voir par moi-même ; il me semble qu'une sorte de responsabilité morale m'impose de prendre certaines garanties. Je les prends. Il peut arriver que je me trompe, car qui oserait se flatter de marcher toujours à pas sûrs dans le domaine du Merveilleux ! Mais, du moins, j'ai fait ce que je dois...

Dans l'espèce — n'ai-je pas, quant à la sincérité des expériences, la caution du docteur Rozier ? — c'est plutôt la première raison que la seconde qui me guide. Aussi bien l'ébullition fluidique n'est-elle qu'un phénomène isolé, dans la série des phénomènes très nombreux et d'ordre très divers, dont M. Broussay est tantôt le sujet, tantôt la victime, tantôt le producteur et tantôt même l'impresario. Je voudrais les avoir observés tous à loisir, avant l'invasion des curieux.

A la vérité, M. Broussay n'est pas tant un médium qu'un magicien, un beau magicien même, de vingt-sept ans environ, instruit, distingué, au regard intelligent, subtil et doux.

Quelques-unes de ses expériences s'accompagnent de pratiques puériles et jolies, qu'il affirme indispensables, mais qui n'ont peut-être pas d'autre but que de mettre un peu de mystère et de poésie autour de sa personne.

Exemple :

— « Voici quatre feuilles de papier, me dit-il ; sur chacune d'elles vous écrirez une question. Vous les plierez ensuite, après les avoir numérotées. »

Pendant que j'accomplis ce petit travail, M. Broussay fait brûler, près d'une lampe, des parfums dans une autre pièce.

(Cette expérience avait lieu il y a trois semaines).

J'écrivis les questions suivantes :

1° — Le séjour du tsar en France sera-t-il troublé par quelque incident grave ?

2° — Quelle était la fleur préférée d'Alphonse Karr ?

3° — Donnez-moi l'adresse de M. Camille Flammarion ?

4° — A quelle date aura lieu mon voyage en Algérie avec Edouard Drumont ?

Quand j'eus plié les quatre feuilles de papier,

M. Broussay me demanda le numéro de la question à laquelle je tenais le plus.

— Le numéro quatre.

— Serrez, dans votre main droite, le papier sur lequel elle est écrite, et pensez-y.

M. Broussay ouvrit alors un cahier. Sur chacune des pages s'alignaient deux colonnes de chiffres. Il me montra la page 4, correspondant au numéro de ma question.

— Au hasard, désignez-moi du doigt un des nombres inscrits sur cette page.

J'indiquai un nombre de cinq ou six chiffres.

M. Broussay s'approcha de la lampe, près de laquelle fumaient des parfums. Il sembla réfléchir. Puis il me dit de brûler mon papier à la flamme de la lampe.

Après quoi, m'ayant prié de m'asseoir, il me dicta ceci :

*Ça aura lieu, vous aurez beaucoup à voir, beaucoup à étudier, mais il y a encore quelques empêchements. Pourtant vous réaliserez dans quatre* temps.

*D.*

*Bon voyage. Algérie. Succès.*

J'avoue que j'étais stupéfait. La réponse s'appliquait bien à la question numéro 4, et rien qu'à la question numéro 4. Il n'y avait aucun *truc* possible, puisque j'avais plié les feuilles de papier aussitôt les questions écrites, et que je n'avais soufflé mot de ces questions.

Lecture de pensée, dira-t-on. Evidemment, M. Broussay avait lu dans ma pensée ; mais cela n'explique rien, cela ne fait que reculer l'explication nécessaire. Car comment s'y était-il pris pour lire dans ma pensée?

Je le lui ai demandé.

Il m'a donné une explication que je vous donne telle quelle. Elle vous paraîtra au moins singulière.

— Je crois aux *esprits*, me dit M. Broussay. On ne peut pas ne pas y croire, lorsqu'on étudie les phénomènes du plan invisible. Les esprits se manifestent à chaque instant. Mais ce que je me refuse à croire, c'est que ces esprits soient toujours, même seulement parfois, les personnages célèbres qu'ils disent être. A ce point de vue, je ne suis point spirite. Mais, d'autre part, j'ai de la peine à croire que les esprits soient des *démons*, dans le sens que l'Eglise catholique donne à ce terme. Rien ne me prouve, enfin, que les diverses définitions que donnent de leur nature les théoriciens de l'occultisme soient plus exactes que celles qu'en fournissent le spiritisme et le catholicisme. Alors, voici ce que j'ai imaginé. Dans l'ignorance de ce que sont les esprits, et, sans rien préjuger quant à leur essence, j'ai pris le parti de les désigner par des nombres. Tel esprit qui, sur une question donnée, m'a fourni des renseignements intéressants que j'ai pu contrôler, est désigné par un chiffre. Tel autre, par un autre chiffre. J'ai inscrit ces chiffres sur un registre. Et c'est pour savoir quel esprit je devais interroger au sujet de votre question que je vous ai demandé tout à l'heure de me désigner du doigt un chiffre sur l'une des pages de ce registre.

— Mais vous aviez choisi la page nº 4, ma question portant également le nº 4. Quel rapport existait-il entre ces deux chiffres?

— Vous aviez écrit vos questions sur des feuilles de papier différentes ; mais c'est le hasard qui vous a fait écrire la question qui vous intéressait le plus sur la feuille nº 4 plutôt que sur telle autre. Or, le hasard n'existe pas. En réalité, c'est un esprit qui a guidé votre main; il m'a désigné, de cette façon, le groupe d'esprits dans lequel je trouverai celui qui pourrait répondre à votre question. Il m'a désigné le groupe des esprits catalogués à la page 4 de mon registre. Restait à connaître, dans ce groupe, l'esprit qui m'inspirerait la réponse à vous dicter. Je l'ai connu, en vous priant de désigner sur cette page un chiffre au hasard. Et vous avez cru, en effet, en désigner un au hasard, alors que, cette fois encore, votre main était, à votre insu, guidée. »

Je ne commente pas. J'expose. Mais vous conviendrez avec moi que les expériences et les théories de M. Broussay ont des côtés bien originaux, et vous comprendrez que j'aie quelque scrupule à publier son adresse, avant de les avoir approfondies...

Il s'agit bien, en effet, d'un *magic en*, et je ne sais pas vraiment si je puis, sans danger — non pour moi, mais pour quelques lecteurs trop curieux et trop impressionnables — indiquer publiquement le logis d'un magicien !

Ce qui fait une troisième raison à celles que j'ai déjà données de mon refus de communiquer, pour le moment, l'adresse de M. Broussay.

GASTON MERY.

*P.-S.* — M. Broussay a fait devant moi l'expé-

rience de l'ébullition fluidique. Elle s'est effectuée exactement comme l'a décrite le docteur F. Rozier. Il y a là un fait matériel indéniable. Je vous en reparlerai une autre fois, ainsi que de l'expérience du mouchoir, non moins curieuse... G. M.

---

# A TILLY

## *Le prodige de la pluie qui ne mouille pas*

A diverses reprises, on a constaté, au Champ Lepetit, que la pluie, même lorsqu'elle était très drue et qu'elle trempait tous les assistants, épargnait les voyantes. J'ai, pour ma part, observé le fait une fois et je crois bien en avoir rendu compte en son temps. J'ai vu Marie Martel, qu'aucun abri, parapluie ou autre objet, ne protégeait, marcher, en extase, sous la pluie, sans que la moindre goutte atteignît ses vêtements.

Les lecteurs de l'*Echo du Merveilleux* trouveront certainement un grand intérêt à la lecture du document suivant, dû à un témoin particulièrement digne de foi, qui décrit et atteste l'étrange phénomène.

C'est une lettre qui n'était pas destinée à la publicité, adressée par M. le curé d'Orival, près Elbeuf, à l'un de ses amis. Elle nous a été communiquée par le destinataire, qui désire garder l'anonyme :

Orival, près Elbeuf, le 19 mai 1900.

Je réponds à votre très aimable lettre du 14 mai dans laquelle vous me demandez le récit exact de ce que j'ai remarqué d'extraordinaire sur Marie Martel pendant son extase du 18 août 1898. Le voici tel que ma mémoire, fidèle sur ce point, me le remet à l'esprit. Ce sont de ces faits extraordinaires qu'on ne peut oublier.

Arrivé vers 3 heures, le 18 août 1898, je suis monté au Champ avec Mlle B. vers les 3 h. 1/2. Là, dans la chapelle, en compagnie de quelques personnes, nous disions le chapelet; pendant ce temps, une tempête d'une violence incroyable se déchaînait sur nous, avec accompagnement d'éclairs et de tonnerre.

Malgré la précaution prise d'avoir éteint tous les cierges, une petite lampe mit le feu aux nombreuses guirlandes qui ornaient la chapelle dans tous les sens. En un instant tout l'intérieur de l'oratoire était en feu. Tout le monde se sauva en criant : au feu ! et je me hâtai d'arracher les guirlandes enflammées pour les jeter dehors. Une marchande d'objets de piété vint la première me prêter main-forte, puis arrivèrent des hommes qui travaillaient au champ.

A ce moment, à moitié asphyxié par la fumée et perdant la tête, je me suis réfugié dans l'abri où étaient les dames. Revenu à moi, je constatai que j'avais les mains toutes noires et qu'elles avaient une odeur de chairs brûlées, mais je n'avais aucune espèce de souffrance. Je crois me rappeler que la marchande d'objets de piété m'a dit avoir éprouvé aussi le même phénomène ; plus de huit jours après, mes mains, savonnées plusieurs fois par jour, avaient conservé l'odeur du brûlé, ne m'avaient fait aucun mal et avaient gardé leur souplesse ordinaire.

Pendant que j'étais dans l'abri, essayant de rassurer les dames qui croyaient leur dernier jour arrivé tant la tempête, les éclairs et le tonnerre étaient effrayants, Marie Martel et Mme Henry se rendirent au Champ. Je les suivis, ainsi que deux autres personnes. Après avoir été bousculés et même emportés par la tempête et aveuglés par la pluie, nous arrivâmes à l'endroit où Marie Martel s'arrête pour prier.

Je me plaçai à sa gauche un peu en arrière, un genou en terre et un peu incliné pour n'être pas renversé par le vent. L'eau tombait par torrent, c'était une véritable trombe. Il était impossible de tenir un parapluie. J'étais trempé jusqu'aux os, mes vêtements étaient aussi mouillés que si j'étais sorti de la rivière. J'avais dans la poche droite de ma soutane deux mouchoirs dont l'un n'avait pas été déployé; lorsque j'ai voulu les prendre, tous deux étaient trempés comme s'ils sortaient de l'eau.

Marie Martel était à genoux, en extase ; elle marcha sur les genoux et avança de plusieurs mètres dans l'herbe inondée d'eau. S'étant arrêtée, elle étendit le bras gauche et désigna avec le doigt un endroit du Champ en disant : C'est là, ce sera là.

Elle resta le bras étendu pendant plusieurs minutes. C'est à ce moment que, voyant son bras étendu, j'ai constaté que ses vêtements n'étaient pas mouillés, qu'elle n'avait pas reçu une goutte d'eau, alors que tous les autres étaient à tordre.

L'extase terminée, les personnes présentes me communiquèrent leur étonnement de ce phénomène extraordinaire. J'ai examiné de plus près Marie Martel. Je vis sur son jupon, à droite, du côté où s'était tenue Mme Henry, une traînée d'eau d'environ 4 à 5 centimètres de large, provenant probablement de l'égout du parapluie de Mme Henry qui avait essayé de s'en servir pour se protéger.

Comme, en revenant du Champ, nous faisions remarquer avec étonnement cette protection extraordinaire contre la pluie, Marie nous répondit avec une

telle simplicité qu'elle semblait nous dire que cela lui était habituel. Elle nous dit ensuite que ce qu'elle indiquait du doigt était l'emplacement où devait être construit, dans la future basilique, l'autel de la Sainte Vierge.

Maintenant l'exactitude et la vérité de ce que je viens d'écrire ci-dessus, je suis prêt à l'attester par serment si je suis appelé à en témoigner.

*Signé* : CARBONNIER,
Curé d'Orival.

Cette lettre, le 20 mai 1900, fut lue par plusieurs personnes qui avaient assisté aux diverses scènes relatées par M. le curé d'Orival. Ces personnes rédigèrent l'attestation suivante :

Nous, soussignés, étant parmi les personnes présentes le 18 août 1898 dont parle M. le curé d'Orival dans sa lettre du 19 mai 1900, nous attestons que tous les détails décrits par lui sont vrais, exactement. Ayant osé, comme M. le curé d'Orival, accompagner Marie Martel malgré l'orage, comme lui rien n'a pu nous préserver et nous avons été mouillées comme jamais on ne peut l'être davantage. C'était, en effet, le parapluie dont Mme Henry avait bien inutilement essayé de se servir, qui, bousculé par le vent, avait fait cette petite tache au bas de la jupe de Marie Martel et rendait encore plus remarquable la préservation complète dont elle était l'objet, tandis que nous, nous étions si trempées que nous ne pouvions marcher pour revenir, tellement nos vêtements étaient traversés. Nous l'attestons et l'attesterons par serment si on nous appelle.

*Signé :* M. LELIÈVRE.
Fme HENRY. — F. GABRIELLE.

Nous serions reconnaissant à ceux de nos lecteurs qui auraient été témoin de ces faits, ou d'autres aussi extraordinaires, de vouloir bien nous en adresser l'attestation. Le moment est venu de constituer le dossier définitif des événements de Tilly et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, dans l'intérêt de la vérité. G. M.

## REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Le Miracle de la Sainte-Ampoule.*

C'est aujourd'hui, 1er octobre, la fête de saint Remy, apôtre des Francs, entre les mains duquel, au baptême de Clovis, la Colombe merveilleuse déposa cette Sainte-Ampoule que le tsar visitait l'autre jour avec curiosité et respect. Peut-être lira-t-on avec intérêt une courte notice sur ce miracle, qui est une de nos gloires nationales, et auquel les rois de France doivent leur prééminence sur tous les autres rois, « surpassant autant les autres souverains que la dignité « royale l'emporte sur la condition des particuliers », dit Grégoire le Grand. (*Epist. lib.* VI *cap.* VI).

Les prières de Geneviève, la douce influence de Clotilde, le miracle de Tolbiac, les enseignements de Remy, évêque de Reims, homme puissant en doctrine et en œuvres et dont l'apostolat était illustré déjà par maint prodige, avaient porté leur fruit : Clovis allait recevoir le baptême, à Reims. Dans un oratoire consacré à saint Pierre et attenant à la chambre du roi, ce prince, Clotilde, quelques clercs et seigneurs, écoutaient les dernières instructions du vénérable évêque. Il leur lut le récit de la Passion et Clovis, emporté par une ardeur chevaleresque, s'écria : « Que n'étais-je là, avec mes Francs ! » A ce moment, la chapelle fut remplie d'une lumière éclatante, et de cette lumière sortit une voix qui disait :

— La paix soit avec vous. Ne craignez point et demeurez en mon amour.

Tout le monde se prosterna. La lumière, en disparaissant, resta quelques instants encore sur le visage du vieux Pontife, qui, transporté d'un esprit prophétique, prédit à Clovis et à Clotilde ce qui devait arriver à eux mêmes et à leur postérité : que leurs descendants recu????? les limites du Royaume, élèveraient l'Eglise, succèderaient à la domination de l'Empire romain, et, frappés par leurs propres fautes et celles de leur peuple, renversés du trône, errants dans l'exil, recouvreraient enfin la couronne pour la gloire de la France et le triomphe du Christ.

Cependant, du palais du roi à l'église Notre-Dame, on préparait le chemin : le sol était couvert de fleurs et de verdure, les maisons tendues de voiles et de tapis précieux, on parait l'église, on couvrait le baptistère de baume et de toutes sortes de parfums (1). Le cortège partit du palais, le clergé ouvrant la marche avec les Evangiles, les croix et les bannières, chantant des hymnes et des cantiques; venaient ensuite l'évêque conduisant le roi par la main, puis la reine, les sœurs du roi, les chefs et le peuple. Emu par ces lumières, ces chants, cette joie et la grâce mystérieuse qui lui amollissait le cœur, le Sicambre adouci (2) demanda, dit-on, à l'Evêque :

— Est-ce là ce Royaume de Dieu, que tu m'as promis ?

(1) Flodoard.

(2) Le « Fier Sicambre » est un pléonasme ridicule, Sicambre signifiant « fier » et même « féroce ». Les Sicambres étaient la plus noble tribu des Francs. Grégoire de Tours, presque contemporain, rapporte ainsi les paroles de Remy : « *Mitis depone colla, Sicamber*... Courbe la tête, Sicambre adouci. »

— Non, répondit le prélat, mais c'est l'entrée de la route qui y mène.

La cérémonie commença, mais le prêtre qui portait le saint-chrême, arrêté par la foule qui se pressait aux portes, ne put pénétrer dans l'église. Remy lève les yeux vers le ciel et prie en silence, avec larmes. Aussitôt une colombe, d'une éclatante blancheur, paraît, vole au-dessus du baptistère, portant une Ampoule (fiole) à son bec. Remy la reçoit, asperge du chrême qu'elle contenait l'eau baptismale : un parfum délicieux se répand dans l'église ; la colombe s'envole vers la voûte et disparaît.

* * *

Les principales objections formulées contre la réalité de ce miracle sont celles ci : comment un fait de cette importance est-il resté enseveli dans le silence pendant près de quatre siècles ? Il n'y en a pas trace dans les écrits des contemporains ; aucun de nos rois de la première race n'a joui d'un si rare privilège. C'est Hincmar, archevêque de Reims, qui, le premier, nous raconte cette histoire, trois cent soixante ans après le baptême de Clovis. Si quelqu'un devait raconter ce miracle, c'est Remy lui-même, qui en avait été l'instrument et le ministre. Ce devait être Grégoire de Tours, ou Nicetius de Trèves, qui vivaient sous le règne des petits enfants de Clovis, et qui ont parlé de ce baptême sans aucune mention de la Sainte-Ampoule.

Ces objections, assez fortes au premier regard, sont peu sérieuses après examen.

Le fait est que saint Remy parle très bien de la Sainte-Ampoule, non dans ses *Epîtres*, mais dans son Testament, où, parlant de Clovis, il s'exprime ainsi :

« *Quem in regiæ majestatis culmen perpetuo duraturum elegi, baptisavi, de sacro fonte suscipi, donoque septiformis Spiritûs consignavi et per ejusdem sancti Spiritus sacri chrismatis unctionem ordonavi in regem.* »

Le sacre de Clovis est nettement distingué, dans ce texte, de son baptême ; et ce sacre eut lieu au moyen d'une huile consacrée « par le même Saint-Esprit, *ejusdem sancti Spiritus.* »

Qu'aucun des rois de la première race n'ait été sacré à l'exemple de Clovis, c'est un fait parfaitement faux. Guillaume le Breton, plus voisin de ces temps que nos critiques, dit expressément, en parlant de Clovis :

*...Idem primus, et omnes*
*Post ipsum regem Francorum ad sceptra vocati*
*Quando coronantur oleo sacrantem eodem.*

Yves de Chartres rapporte que Charibert et Gontran, petits-fils de Clovis, furent sacrés par les évêques de leurs royaumes : *Isti reges a sacerdotibus provinciarum quos regebant sublimati sunt et sacrati.* On voit clairement, au contraire, que depuis Clovis, nos rois changèrent leur inauguration, qui se faisait d'une manière toute militaire, en le sacre et le couronnement religieux.

Le silence de Grégoire de Tours n'est pas plus exact ; la preuve en est que les centuriateurs de Magdebourg, centurie VI, chapitre VI, citent un écrit du vieux Thaumaturge où ce miracle est raconté... « *Sed ait Gregorius Turonensis et Henricus Erfordiensis columbam ore attulisse vas chrismate plenum.* » Le silence de Nicetius de Trèves n'est pas plus significatif puisqu'il parle en bloc des miracles de saint Germain, de saint Hilaire, de saint Loup et de saint Remy sans en citer aucun en particulier. S'il eût raconté les miracles de saint Remy sans parler de la Sainte-Ampoule, on pourrait en tirer argument ; mais il dit seulement de Remy que Dieu opéra par lui de nombreux miracles, *quanta mirabilia per illum Deum vidimus facere.*

Le silence d'un auteur, à cette distance, avec tant de manuscrits perdus ou défigurés, ne signifierait rien, du reste. Ce qui est plus significatif, c'est qu'aucun contemporain n'ait protesté contre le récit d'Huicmar, quoique plusieurs prélats, tels qu'Yves de Chartres et Nubert de Sens, qui avaient eu des démêlés avec l'archevêché de Reims au sujet du sacre des rois, eussent manifestement le plus grand intérêt à ne pas souffrir qu'on publiât, sans titres légitimes, un si grand miracle, et dont les archevêques de Reims devaient tirer si grand avantage dans leur prétention d'exclure du sacre des rois les autres métropolitains de France.

* * *

En réalité, rien n'est mieux prouvé que le miracle de la Sainte-Ampoule, comme l'ont établi des érudits tels que les P. P. de Cerizier et Dorigny, Dom Marlot, Claude Dormier, André du Saussay, l'abbé de Vertot, etc. Nous avons cité Grégoire le Grand écrivant à Childebert que les rois de France l'emportaient sur tous les rois à cause de l'onction miraculeuse qu'ils reçoivent ; Mathieu Paris, historien anglais du XIII[e] siècle, fort hostile à nos rois, reconnaît cependant que, pour le même motif, la préséance leur appartient ; il reconnaît en même temps que l'archevêque de Reims est le premier dignitaire ecclésiastique de France, par le privilège qu'il a de sacrer le roi avec une huile céleste : « *Qui regem Francorum celesti consecrat chrismate.* » *Hist. major. ad anna* 1254. On pourrait ajouter des colonnes entières de témoignages.

L'église de Reims a formé de ce fait unique des repons et des prières solennelles, de l'antiquité la plus reculée, qui se chantent pendant le sacre. Au moment

où l'archevêque tire avec une aiguille d'or un peu de l'huile condensée de la Sainte-Ampoule et la délaye dans du saint chrême, le cœur chante ce Repons :

| | |
|---|---|
| Gentem Francorum inclytam, simul cum Rege nobili beatus Remigius sumpto cœlitus chrismate sacro sanctificavit gurgite, atque spiritus sancti plene ditavit munere. Qui dono singularis gratiæ in columba apparuit, et divinum chrisma cœlitus Pontifici ministravit. | Le bien heureux Remy ayant reçu du ciel ce précieux baume, sanctifia l'illustre race des Francs, avec son noble roi, dans les eaux sacrées du baptême, et les enrichit du don du Saint-Esprit, qui, par une grâce singulière, lui apparut sous la forme d'une colombe et apporta du ciel à ce Saint Pontife ce chrême divin. |

Les papes Innocent II, Paul II, Sixte IV, Paul III, saint Thomas, saint Antonin, archevêque de Florence, Gerson et nombre d'autres autorités ont reconnu la vérité de cette tradition. C'est à cette « Sainte onction envoyée du Ciel », dit Paul III, à « ce baume céleste dont Clovis fut oint », dit saint Thomas, que les rois de France doivent le privilège de guérir les écrouelles.

La Sainte-Ampoule était jalousement gardée à Reims dans le tombeau de saint Remy. Au jour du sacre, elle était escortée jusqu'à la cathédrale par quatre seigneurs accompagnés de gardes et de soldats. L'abbé ou le grand prieur, qui la portait, ne la remettait entre les mains de l'archevêque qu'après avoir reçu son serment qu'il la lui remettrait après la cérémonie. Le prélat la rapportait jusqu'à l'entrée de son église, où il était allé la recevoir processionnellement avec les évêques et tout son clergé.

Une seule fois, elle fut transportée à Tours pour satisfaire la superstition inquiète de Louis XI mourant. Il fallut l'intervention du pape Sixte IV pour que l'abbé de Saint-Remy se rendît à cette prière. La Sainte-Ampoule passa par Paris, où le Parlement alla la recevoir et la reconduisit jusqu'à Notre-Dame des-Champs.

On sait que, pendant la Révolution, l'illustre relique fut profanée et détruite, comme tout ce qui représentait le glorieux passé de la France. M. Seraine, curé de Saint-Remy de Reims, et M. Hourelle, premier marguillier de la paroisse, avant de livrer l'Ampoule, recueillirent avec l'aiguille d'or presque tout le baume qu'elle contenait. Le procès-verbal de cette opération a été récemment (à propos de la visite du tsar à Reims) republié dans les journaux. Ces parcelles furent remises à Mgr de Coucy, dernier archevêque de Reims, qui les plaça dans un nouveau reliquaire. Elles ont servi au sacre de Charles X, et il y en a pour bien des sacres encore.

L'ancienne Ampoule était une petite fiole de verre de couleur rougeâtre, d'environ quarante-cinq millimètres de hauteur, enchâssée dans une rose de vermeil, artistement travaillée et enrichie de diamants, le tout enfermé dans une colombe d'or. La nouvelle Ampoule est sur le modèle de l'ancienne. Le reliquaire, commandé par Mgr de Coucy à l'orfèvre Charles Cahier, ne fut terminé qu'à l'époque du sacre de Charles X. La description de ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie occupe six pages in-8° dans l'*Histoire de Notre-Dame de Reims*, par l'abbé Cerf. Il a coûté vingt-cinq mille francs, et les dames de la cour donnèrent en outre une quantité considérable de pierreries pour le décorer.

George Malet.

# LES GRANDS VISIONNAIRES

## *Champollion*

On aurait dit aux premiers professeurs de Champollion que cet élève, plutôt médiocre, découvrirait un jour, dans une véritable vision de génie, toute une civilisation enfouie, depuis des millénaires, dans le désert de Nubie et sous les ruines des bords du Nil, qu'ils auraient traité de fous les auteurs d'une semblable assertion.

Champollion ne s'était fait remarquer encore, en effet, que par une très grande somnolence dans l'esprit et que par un travail sans suite dans les idées et dans l'effort. Non qu'il fût rêveur et s'abandonnât à la paresse dans l'imprécision d'une imagination sans but : son esprit ne s'était pas encore ouvert ; son cerveau ne s'était pas encore éveillé.

Son frère, Champollion-Figeac — désigné ainsi pour le distinguer de lui, qu'on a surnommé Champollion le Jeune — et plus âgé que lui de douze ans, avait commencé son instruction ; mais, au lycée de Grenoble, le pays de ses ancêtres, le jeune élève ne faisait pas grand'chose et ne s'amusait guère qu'à rimailler de mauvais vers contre son proviseur.

Soudain, tout s'illumina dans ce cerveau endormi : ce fut un éclatant lever de soleil sans aurore, semblable, précisément, à ces levers de soleil d'Egypte, qui font passer, sans transition aucune, de la nuit molle et bleue à l'irradiant embrasement de la terre et du ciel.

Champollion étudia, en très peu de temps, tous ses auteurs, et — comme s'il avait été attiré instinctivement vers les travaux qui devaient faire à jamais sa gloire — il apprit, tout seul, les langues orientales les plus difficiles : l'hébreu, l'arabe, le chaldéen et le cophte. Son compagnon de classe et ami, de Genoude, a dit, dans ses *Mémoires*, que Champollion déchiffrait l'hébreu avec une prodigieuse facilité, comme il fera plus tard des hiéroglyphes. Le cophte surtout, qu'il prévoyait être l'ancienne langue parlée des Egyptiens, dérivée

des formules symboliques, attirait surtout son attention, comme s'il avait eu déjà réellement, dans la potentialité de son cerveau, la clef qui devait ouvrir ainsi ce monde de merveilles, entrevues dans le pronaos des temples et cachées mystérieusement jusqu'au fond des sanctuaires et dans la peinture hiéroglyphique des sarcophages sacrés.

Sans avoir vu l'Egypte, et sans en avoir étudié les ruines, il en concevait, dans sa vision magique, toute la magnificence et toute la grandeur ; et la suggestive légende d'Isis lui ouvrait des horizons inconnus. Il se la répétait constamment à lui-même, ainsi que les occultistes l'hymne étoilé d'Hermès : « Je suis tout ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera ; aucun mortel n'a soulevé mon voile : le fruit que je porte est le soleil. »

Et il se disait : « Je soulèverai, non seulement le voile symbolique d'Isis, mais je soulèverai le voile même de l'Egypte. J'évoquerai les momies qui dorment dans leurs tombes de granit. Je lirai les inscriptions des monuments, et, comme les poètes sacrés d'autrefois, je pourrai chanter, à nouveau, la gloire des Pharaons ressuscités. L'histoire de tout un peuple palpitera à ma voix, et je serai l'hiérophante qui clame, au fond du sanctuaire, la majesté et la grandeur des héros et des dieux ! »

Et ce qu'il avait rêvé, il le fit.

A l'âge de dix-sept ans, il présenta, à la Société des Sciences de Grenoble, une étude sur la géographie cophte de l'Egypte ; puis, il partit pour Paris, où il étudia tous les manuscrits cophtes de la Bibliothèque nationale. Mais, comment le cophte le mènerait-il à la connaissance de la langue sacrée et mystérieuse d'autrefois ? C'est alors qu'il se mit, avec acharnement, à l'étude des vastes collections rapportées par les membres de l'expédition d'Egypte, et, en particulier, qu'il chercha l'explication définitive de l'inscription de Rosette.

La pierre de Rosette, qui est le point de départ de toute la découverte de l'égyptologie, est, comme on le sait, gravée en trois langues : en grec, en écriture démotique lue de tout l'ancien peuple égyptien, et en écriture hiéroglyphique, destinée principalement à l'inscription des monuments.

Déjà, Akerblad et Yung avaient pu étudier, l'un, la partie démotique, l'autre, la partie hiéroglyphique de l'inscription, mais sans résultat significatif.

C'est alors que Champollion se mit à l'œuvre et que son analyse géniale triompha de toutes les difficultés. Il avait admis, avec Yung, l'hypothèse que le cartouche royal de l'inscription de Rosette était celui de Ptolémée. On avait ainsi quelques lettres d'un alphabet inconnu Mais c'était insuffisant, et il fallait le prouver par concordance. Si l'on avait un autre nom contenant plusieurs lettres du mot Ptolémée, ce serait un grand pas de fait. C'est ce que Champollion trouva. Un obélisque de l'île de Philae, découvert par Belzoni, avec inscription grecque, portait, en dehors du nom de Ptolémée, celui de Cléopâtre. De plus, le cartouche, ou groupe encadré, de Philae, était essentiellement le même que celui de Rosette.

« On avait donc, ainsi que l'explique, d'une façon lumineuse, Champollion-Figeac, d'après les travaux de son frère, et avec certitude, le nom du roi grec Ptolémée, écrit en hiéroglyphes ; dès lors, le groupe d'hiéroglyphes encadrés qui, sur l'obélisque, suivait le nom de ce roi, ne pouvait être que le nom de Cléopâtre et le premier signe du mot Ptolémée, P, se trouva, en effet, être le cinquième de celui de Cléopâtre ; le deuxième de l'un, T, le septième de l'autre; le quatrième du premier, L, était bien le deuxième du second : le nombre des signes reconnus s'accrut donc de tous ceux qui composaient le nom de Cléopâtre, et on eut la moitié de l'alphabet. Et une fois que les groupes d'hiéroglyphes encadrés, ou cartouches, eurent été reconnus pour des noms de rois et de reines ainsi distingués par l'étiquette, et ces cartouches étant nombreux sur les monuments, l'alphabet fut sans peine complété, et la découverte la plus désirée et la plus inespérée depuis la renaissance des lettres était enfin accomplie. »

Mais ce n'était pas tout, et un autre que Champollion aurait tâtonné des années dans les comparaisons des hiéroglyphes et des inscriptions grecques et latines. L'étude profonde qu'il avait faite de la langue cophte le fit aboutir, tout de suite, au résultat rêvé. Et c'est si vrai que, depuis plus d'un demi-siècle, l'alphabet de Champollion et sa grammaire n'ont pas varié d'un iota.

« La langue égyptienne antique, dit-il, (Gram. p. XVIII), ne différait en rien de la langue vulgairement appelée copte ou cophte. Les mots égyptiens écrits en caractères hiéroglyphiques sur les monuments les plus anciens de Thèbes, et en caractères grecs dans les livres cophtes, ne diffèrent, en général, que par l'absence de certaines voyelles médiales, omises, selon la méthode orientale, dans l'ortographe primitive. »

Mais Champollion n'avait pas encore vu l'Egypte. Il avait fait toute cette découverte géniale loin du pays qui l'avait inspirée, soit en France, soit en Italie, au musée de Turin, et son désir, maintenant, était de parcourir, suivant le rêve de sa jeunesse, ce pays dont les hiéroglyphes lumineux pouvaient se graver désor-

mais, à cause de lui, dans la mémoire des hommes.

Il obtient alors une mission de Charles X et débarque à Alexandrie le 18 août 1828. Et il est tellement heureux, qu'il écrit, à son frère, ces lignes naïves et palpitantes :

« Je suis arrivé dans cette terre d'Egypte après laquelle je soupirais depuis si longtemps. Jusqu'ici, elle m'a traité en mère tendre, et j'y conserverai, selon toute apparence, la bonne santé que j'y apporte. J'ai pu boire de l'eau fraîche à discrétion, et cette eau-là est de l'eau du Nil !... »

Et il parcourt l'ancienne terre de Khêmi, depuis le Delta jusqu'aux cataractes, fouillant, compulsant, traduisant tout, dans un enthousiasme juvénile qui lui fait écrire les *Lettres d'Egypte et de Nubie* avec la précision d'un savant et avec le lyrisme d'un poète :

« Voici ce que dit au Pharaon, Thèbes, la conductrice du monde : « Nous t'avons donné l'Egypte, la terre nourricière ! » Et le dieu répond : « Nous consentons que ces pierres soient aussi durables que le firmament. »

Cependant, d'autres paroles, tirées d'un des anciens livres attribués à Hermès, clament, dans la tristesse du doute :

« O Egypte ! Egypte ! un temps viendra où, au lieu d'une religion pure et d'un culte pur, tu n'auras plus que des fables ridicules, incroyables à la postérité, et qu'il ne te restera plus que des mots gravés sur la pierre, seuls monuments qui attesteront ta piété ! »

Ecoutez, en effet, saint Clément d'Alexandrie :

Les sanctuaires des temples sont ombragés par des voiles tissus d'or, mais si vous avancez vers le fond de l'édifice et que vous cherchiez la statue, un prêtre s'avance d'un air grave en chantant un hymne en langue égyptienne, et soulève un peu le voile comme pour vous montrer le dieu. Que voyez-vous alors ? Un chat, un crocodile, un serpent indigène ou quelque autre animal dangereux. Le dieu des Egyptiens paraît : c'est une bête vautrée sur un tapis de pourpre. »

Mais Champollion n'en croit rien. Derrière les colosses assis, aux têtes de lion, les sphinx à croupe de taureau et les dieux à tête d'épervier, il cherche le symbole caché et trouve, en effet, tout au fond de cette religion entourée de monstres, le plus pur spiritualisme qui fût jamais.

Et Edgar Quinet a pu dire excellemment, d'après ses récits enthousiastes :

« Les autres peuples brûlant leurs dépouilles, les laissant dévorer par les vents ou par les oiseaux de proie, l'esprit de chacun s'exhalait dans le grand Tout; au lieu que l'Egyptien voulait conserver son corps comme la *demeure de son âme*, comme un gage *d'individualité* dans le royaume de la mort. Car il doit renaître avec ses dieux ; il le sait : d'avance il bâtit pour l'éternité. Si le temple s'écroule, il le refait au même endroit, sur le même modèle, afin d'abriter les générations ressuscitées, puisque chaque momie, non pas seulement d'homme, mais de serpent, de lion, d'ibis, doit se redresser un jour dans le Josaphat du paganisme. Et pour mieux éviter la confusion, le dieu Atmou pèse individuellement contre une plume chaque âme dans un plateau d'airain. Si elle est trouvée légère, elle est refoulée dans les cercles infernaux dont les sculpteurs de Thèbes ont gardé les empreintes, première forme des visions de Dante ou de Michel-Ange. Si elle a le poids sincère, elle va se baigner dans le Nil céleste, cueillir les fruits de l'arbre de vie. Imitant dans ses migrations mystérieuses celle du soleil pendant les ténèbres elle traverse, sous la conduite d'Hermès, le labyrinthe des formes, jusqu'à ce qu'elle vienne enfin poindre et ressusciter avec le soleil éternel dans l'aube immaculée d'Ammon. »

On ne finirait pas de citer les passages suggestifs, les hautes pensées philosophiques et les récits enflammés des merveilles retrouvées, contenues dans les *Lettres d'Egypte et de Nubie*. Champollion y est dans son élément et ses découvertes s'augmentant, sa vision s'y élargit de jour en jour ; mais le soleil d'Egypte qui l'avait attiré ne le laissa pas jouir longtemps de sa gloire. Dans son activité à copier, tout un été, les inscriptions des plaines torrides de Thèbes, il avait pris le germe de la maladie qui devait l'emporter, hélas ! peu après son retour en France, à l'âge de quarante-deux ans (Figeac : 1790 ; Paris : 1832.)

Voilà quelle fut l'existence géniale et profondément visionnaire de Champollion. Son âme planera éternellement dans le ciel limpide et lumineux de l'Egypte, comme l'oiseau symbolique de ce pays des mystères, le Phœnix, qui renaissait de ses cendres et qui, au fur et à mesure de ses réincarnations, apparaissait aux yeux éblouis plus puissant et plus admirable que jamais.

EMILE MARIOTTE.

# Horoscope du Président Roosevelt

La constellation qui a présidé à la naissance du président Roosevelt est celle du Scorpion.

Ce signe zodiacal donne à ceux qui naissent sous son influence un esprit subtil et fécond, des idées fixes, une volonté persévérante mais sachant attendre pour tirer parti des événements.

Le caractère est belliqueux, ardent, entier, batailleur, par besoin de mouvement, amoureux des dangers, et susceptible de conserver le souvenir des injures et de s'en venger à l'occasion.

Quoique violent, le sujet né sous le signe du Scorpion possède la patience nécessaire pour conduire à bien ses projets, car il possède l'adresse et est apte à plusieurs choses qui, en apparence, ne peuvent s'accorder.

Le Scorpion donne un besoin violent de déplacement, il fait aimer les voyages lointains, les sports, la chasse, la guerre, etc.

L'esprit, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est subtil, fécond, apte aux études et aux travaux littéraires.

Les maladies à craindre sont les maux de tête, migraines et névralgies, des fièvres contractées dans les voyages, et des maux résultant d'un surmenage.

Le signe zodiacal, le Scorpion, confère presque toujours à ceux nés sous son influence, et c'est le cas du président Roosevelt, les honneurs, les dignités et souvent les richesses ; ce signe donne également de nombreux amis très utiles, mais l'un d'eux sera nuisible au sujet.

Jupiter est favorable au président dans ses entreprises, à condition que ces entreprises ne soient pas exclusivement guerrières, car les débuts en seraient heureux, mais la fin ne serait pas couronnée par le succès attendu.

L'arcane VIII « La Balance et le Glaive » se trouve dans l'horoscope du président, placé de telle façon qu'il ne faut pas que l'un des deux symboles l'emporte sur l'autre, car il en résulterait des déboires.

Les dangers que doit redouter le président Roosevelt sont surtout indiqués comme devant se produire pendant des voyages ; ces dangers viendront du fer, du feu et sur ou par l'eau.

Il y a également une menace pour les yeux.

De plus, une adversité redoutable, dont il est presque impossible de définir la nature, menace aussi le président, mais le Scorpion protège beaucoup ceux qui naissent sous son influence et leur fait éviter bien des maux.

Le nom de Roosevelt se rapporte à l'arcane majeur XII « le Sacrifice » dont la maxime est celle-ci : « Fais ce que tu peux pour autrui sans attendre la reconnaissance des hommes. Sois toujours prêt à comparaître devant Dieu, et si les hommes attentent à sa vie, ne meurt pas sans leur pardonner, car en ce faisant tu t'ouvriras les portes de l'Eternité. »

Théodore, chose curieuse, se rapporte au même arcane, car on obtient, également, par la méthode hermétique, le nombre XII.

Les deux noms donnent l'arcane mineur XXIV, « La Maîtresse du Sceptre », symbole d'une haute destinée.

VANKI.

# PHYSIOGNOMONIE

## *Le président Loubet*

Devant certaines physionomies, on ne peut se retenir de penser : voilà un malin, bien certainement, mais un malin qui n'a cependant rien d'un méchant homme, et qui, tout en soignant ses petits intérêts pour le mieux, serait enchanté, néanmoins, de pouvoir se montrer affable et serviable envers chacun, à condition, bien entendu, que cela ne lui coûtât pas de trop considérables efforts...

Et, cette impression sera, je crois, celle que tout véritable physiognomoniste éprouvera immédiatement à la vue de la tête du président Loubet.

Elle est typique, cette tête, en ce sens qu'elle résume parfaitement les plus remarquables qualités et les principaux défauts qui distinguent la classe bourgeoise. Elle exprime, en bloc, la mentalité plutôt ingénieuse, relativement cultivée, point transcendante, de l'homme d'éducation et d'origines moyennes, de l'homme qui, préoccupé surtout de bien conduire sa barque, aurait eu, comme on dit, de la veine.

Le renard, le chat et le mouton se partagent — en proportions à peu près égales — les divers traits de cette physionomie assez compliquée.

Voyez ce toupet qui se dresse en protubérance au-dessus du front !

Un observateur superficiel pourrait croire que cette particularité ne signifie pas grand'chose.

Il n'en est rien pourtant, car cette façon de coiffure indique, chez ceux qui l'adoptent, la ferme résolution de ne pas trop se laisser marcher sur les pieds. Et, malgré des apparences relativement timorées, on saura, de temps en temps, donner un petit coup de griffes qui en vaudra bien un autre...

La construction crânienne, qui a l'aspect général d'un carré légèrement arrondi aux angles, annonce une intelligence solide, positive, un peu terre-à-terre, un peu pot-au-feu, puis du bon sens pratique et finaud. Avec ces dispositions s'il arrive — tout arrive ! — que l'on soit dupe, on s'en rend parfaitement compte. Mais le plus curieux, dans ce cas, c'est qu'on a une légère tendance à se laisser rouler par bien moins intelligent que soi-même !

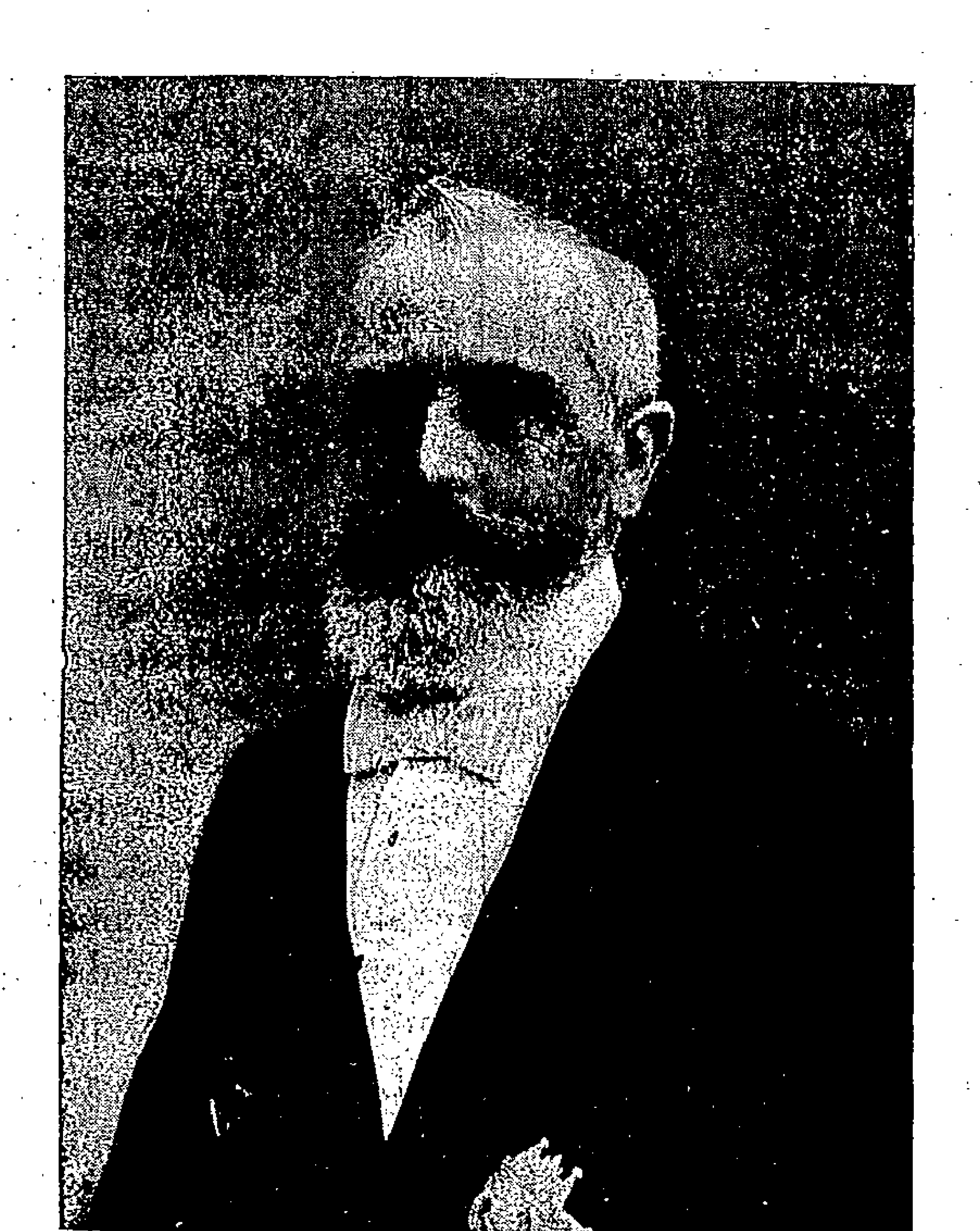
L'occiput, très accusé, révèle l'être principalement instinctif. L'instinct, ici, est le moteur de l'idée. On a l'amour de sa progéniture, des joies conjugales, de son pécule et, en un mot, de toutes les jouissances bourgeoisement sensuelles que procure un confortable bien-être.

Les temporaux sont assez vastes. Le sommet du crâne, très large, est malheureusement aplati et rejeté en arrière. Il y a là de la réflexion calme, une froide logique, puis une relative incroyance alternant avec des accès de religiosité vaguement philosophique et du penchant à quelques superstitions. Il y a encore de l'entêtement, voire de l'opiniâtreté, mais cela se montre peu et s'arrange pour faire le moins de bruit possible. Croit-on poursuivre, en secret, l'accomplissement d'un dessein ? En ce cas, on y apportera un tenace acharnement. Se voit-on démasqué par un rival ?... Alors, on hésite, et si ce rival, jouant au plus fort, sait parler haut, il triomphera sûrement.

Toutefois, le dit rival fera bien de se tenir sur ses gardes parce que, sans être d'une agressivité violente, on sait, à l'occasion, se souvenir...

Le front, assez vaste, bombé, largement découvert, mais un peu trop droit et trop atténué aux angles supérieurs, indique une remarquable facilité d'élocution, beaucoup d'ingéniosité, de l'habileté en affaires, du goût pour les études sociologiques, de la bienveillance et de la douceur dans les manières. Ce front est ami de l'ordre et de l'économie. C'est le front du parfait propriétaire qui chérit *son* patrimoine et vénère *son* argent...

Les rides qui le sillonnent horizontalement se dessinent légèrement en forme d'arc. Outre cela, elles sont coupées par plusieurs petites lignes transversales. Enfin, cinq profondes incisions verticales, prenant naissance dans la partie moyenne du front, descendent jusqu'au bas de l'arcade sourcilière.



Ces signes, tout d'abord, annoncent une profonde énergie, mais par intermittences seulement, de l'esprit d'initiative, mais par soubresauts, puis une certaine sentimentalité, mais qui peut facilement dégénérer en faiblesse ou même en sensiblerie passagère. En soi-même, on se sent résolu, on forme de beaux et hardis projets, mais on craint le geste positif qui, d'une idée, fait un acte. On a l'âme compatissante, on plaint ceux qui souffrent, on sait, avec les malheureux, gémir sur la dureté des temps, mais, le plus souvent... on s'en tient là. Que diraient les mauvaises langues ?... — Enfin, ces rides, si particulières, ont encore une autre signification.

Elles montrent l'existence de M. Loubet extrêmement mouvementée, saccadée, tour à tour modeste, puis ascendante, puis stationnaire, puis ascendante à nouveau et partagée en cinq phases principales, dont trois seulement — les trois dernières — peuvent être l'œuvre consciente du président. Mais que de ronces et d'épines, sous les fleurs apparentes, bordent le sentier tortueux de cette destinée !...

Les sourcils, épais et forts, fléchissent pourtant vers la fin — : Une forte ambition, le désir et la volonté d'arriver, coûte que coûte, mais une perpétuelle inquiétude intime qui fait que l'on aura souvent recours à l'intrigue et aux petits moyens. Les yeux sont remarquables, en ce sens qu'ils ont le regard *inégal*... L'œil droit est franc, hardi, autoritaire et violent, tandis que le regard de l'œil gauche se fait épieur, rusé, finassier et roublard... c'est l'œil du renard, avec quelque chose de celui du chat.

Le nez, légèrement busqué, court, solide et abaissé du bout, révèle le goût de la vie casanière, l'ennui des grandes parades, beaucoup de flair dans les spéculations financières et une instinctive défiance. La bouche est belle. Elle montre une réelle bonté de cœur, une sorte de bonté rentrée, si j'ose dire, de la fidélité dans les affections, puis une certaine lassitude morale.

Le menton, insuffisamment accusé, l'arcade zygomatique, large, mais peu saillante, les joues bien remplies, indiquent beaucoup plus de souplesse et de force d'inertie que de réelle puissance combative. Les oreilles sont ordinaires. Au point de vue physiologique, M. Loubet se trouve dominé par un tempérament sanguin mitigé de lymphatique et de bilieux. Cette complexion est bonne et promet — sauf accident — de conduire tranquillement son homme jusque vers soixante-douze ou soixante-quinze ans; pourtant, elle demeure sujette : à l'arthritisme, aux rhumatismes musculaires, à la goutte, aux hémorragies, hématocèles, etc., aux inflammations des muqueuses, aux troubles digestifs, à l'asthme, aux maladies de cœur, du foie, des reins, aux prostrations comateuses, etc.

Les accidents sont possibles pour M. Loubet, mais les attentats criminels ne sont guère à redouter. Son visage, moyen en tout, provoque peu les gestes vraiment tragiques.

Ayant réussi dans la vie, il a eu, sans doute, bien des chances...

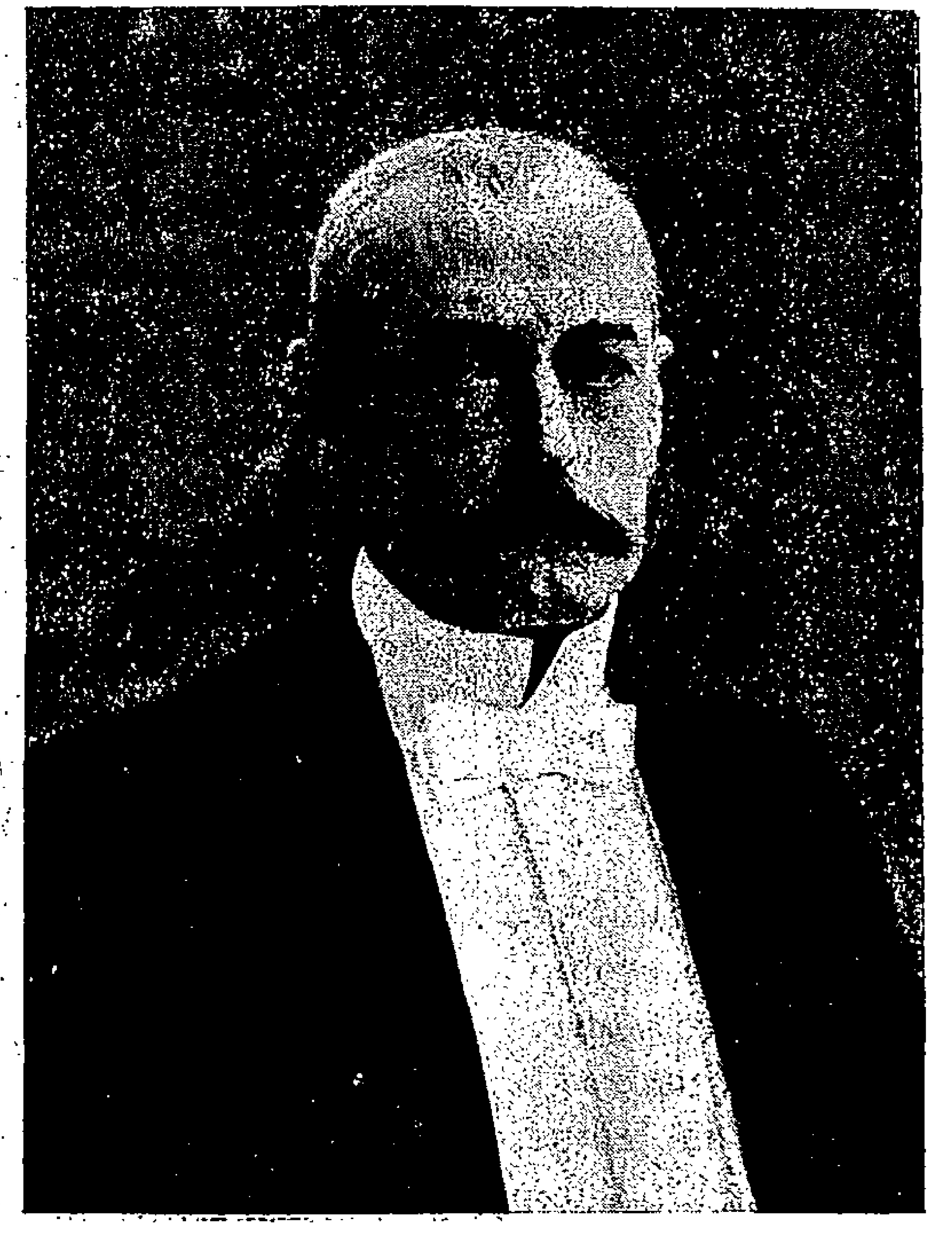
Mais, je serais bien étonnée s'il avait, un jour, celle de finir en martyr.

## *Monsieur Waldeck-Rousseau*

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Le terme générique de « Spéculatif » me sert à désigner tout homme de cérébralité intense. Mais la classe des cérébraux se divise en deux groupes parfaitement distincts : les « intuitifs » et les « rationalistes ». Le plus souvent, ces deux qualités se retrouvent — atténuées l'une par l'autre — en des individualités très intelligentes, sans doute, mais peu originales, et cette catégorie mixte forme ce que l'on pourrait appeler la Bourgeoisie de l'Intellectualité.

Il est presque aussi difficile de rencontrer un type absolument pur que de découvrir le merle blanc. Cette fois, pourtant, je crois avoir mis la main dessus, car la tête de M. Waldeck-Rousseau est bien celle du véritable spéculatif, mais du spéculatif nettement rationaliste.



Chez lui, les instincts animaux — originellement très prononcés — n'existent plus guère, maintenant, qu'à l'état latent. Une inflexible et quotidienne volonté les a domptés à ce point qu'ils ont fini par devenir une quantité presque négligeable.

Dans cette tête, où tout est compté, pesé, divisé, il y a une case pour chaque chose et chaque chose occupe strictement la case qui lui est réservée. C'est comme une mécanique admirablement montée. Tout y est poli, luisant, sévèrement astiqué. Quand on a besoin de son service, il n'y qu'à faire jouer tel ou tel ressort, et, de suite, avec une majestueuse lenteur, la machine se met en mouvement...

C'est par sa forme rectangulaire que la physionomie du ministre de l'Intérieur révèle une aussi particulière mentalité. Elle fait songer à l'éléphant, par le haut de la tête, principalement les yeux et le nez, puis au tigre par le bas du visage. Toutefois, l'éléphant domine.

Les temporaux, les pariétaux antérieurs, puis le sommet du crâne, forts, amples et bombés, sont ceux de l'homme apte à toutes les spéculations intellectuelles procédant rigoureusement par voie d'analyse. Avec des tendances philosophiques austères et taciturnes, on se montre glacialement autoritaire, correctement cassant. Le front, un peu trop « en boule », mais suffisamment incliné, assez vaste et découvert, indique une intelligence remarquablement douée sous plusieurs rapports. Il affirme un sens esthétique très affiné, le goût de la peinture, de la musique, puis un certain don de parole. Malheureusement, cette vigoureuse intelligence est atteinte de la manie du ratissage et du nivellement. On peut être assuré que M. le président du Conseil écrit tous ses discours et que cette occupation, — j'en ferais le pari — lui prend le plus clair de ses heures de travail, car, bien certainement, il partage l'opinion de cet autre ratisseur que fut Boileau, lequel, comme on sait, ordonnait : « Vingt fois, sur le métier, remettez votre ouvrage. » Pour être absolument dans le vrai, je devrais dire que M. Waldeck-Rousseau, non seulement écrit ses discours, mais encore qu'il les passe à la douche !...

Une quantité de rides très fines, coupées, rajustées, sillonnent horizontalement le front. Ces signes trahissent une âme perpétuellement en proie à quelque vague et spleenitique appréhension. Il y a là du regret, de la crainte et de l'ennui. Cette âme paraît obsédée par un souvenir, par un intime et douloureux secret...

L'arcade sourcilière se fait remarquer autant par sa force osseuse que par la forme dominatrice des sourcils. Voyez comme ces derniers se haussent obliquement vers l'angle temporal. Ils expriment une énergie tenace, à la fois hautaine et résignée, une énergie maussade, mais calme et constamment en éveil. Vous prendrez difficilement cet homme au dépourvu. Outre cela, ce genre de sourcils révèle un certain dilettantisme, puis — comme le front — de réelles aptitudes artistiques, lesquelles n'auraient pas été suffisamment cultivées.

Ses yeux ont ceci de particulier qu'ils regardent en dedans !... Avec ces yeux-là, on est vraiment fort, car

on ne voit que ce que l'on veut bien voir. Criez, gesticulez, menacez, tempêtez, si bon vous semble! M. Waldeck-Rousseau ne vous aperçoit même pas. Du moment que vous vous dressez contre lui, c'est que vous ne pouvez le comprendre, et, ne pouvoir le comprendre, c'est se classer du coup parmi les êtres jugés inférieurs, c'est-à-dire méprisables, uniquement méprisables...

Et voilà le secret de sa force. Cet homme a un but. Il voit ce but, ne voit que lui, et jamais ne le perd de vue. Enfin, il sait attendre. Mais ces yeux sont étranges. Ils sont sans passion. Leur regard, froid et morne, pense, médite, veut et dédaigne, rien de plus.

Le nez n'est pas moins typique. La racine, épaisse et solide, l'arête, large et puissante, mais légèrement trop abaissée du bout, annoncent tout de suite une grande clarté dans les idées, l'instinctif besoin de toujours s'appuyer sur un fait positif, une volonté opiniâtre, despotique et souple néanmoins, d'où résulte ce qu'on pourrait nommer *le sens de l'équilibre*. En vérité, je vous le dis, ce nez est étonnant. Il n'est pas avare, et, pourtant, il a pour l'argent un culte mélancolique. Comprenez : l'avarice est chose laide, la prodigalité manque souvent de correction, mais le juste milieu est dépourvu d'originalité... Ce nez a de l'humour, mais un humour sardonique. Il est fantaisiste aussi, mais ses fantaisies portent le stigmate de l'ennui, sinon du macabre. Enfin, il est d'une habileté consommée dans l'art de faire prendre, aux autres, le bouchon pour la carafe...

La bouche, aux lèvres épanouies et très régulières, est vraiment belle, suffisamment sensuelle, voluptueuse même. Elle révèle des crises de tendresse passagères, mais fréquentes, et fait voir que, malgré la froideur des apparences, on sait, de temps en temps, ne pas être de marbre... Outre cela, elle indique une réelle distinction dans les manières, une élégance un peu sombre de ton, mais impeccable de goût.

Le menton, très avancé, ferme et osseux, le maxillaire, saillant et carré, les pommettes, larges et proéminentes, affirment une redoutable puissance de combativité, agressive sans doute, mais sournoise et dissimulée. Quand on a le bas du visage ainsi fait, il faut que l'on trouve une proie. On la suit patiemment, on la surveille sans en avoir l'air, puis, à l'heure propice, on lui casse les reins, froidement, dédaigneusement... On a de l'ambition, mais de l'ambition triste et jamais satisfaite. On ne sait jouir qu'une minute, et tout ce que l'on possède devient inutile, justement parce qu'on le possède; cependant, on souffrirait d'en être soudainement privé...

Les paupières inférieures, gonflées et ridées, indiquent une santé compromise par excès et surmenages.

L'estomac est relativement peu brillant, le foie et la vessie ne fonctionnent pas dans la perfection, les rhumatismes s'annoncent ; enfin, les humeurs surabondent, circulent mal et affectent une tendance à former d'inquiétantes tumeurs...

Chez M. Waldeck Rousseau, le tempérament est surtout bilieux, mais il comprend aussi du lymphatique et du sanguin en quantité appréciable. Physiologiquement, cette complexion est plutôt bonne. Elle promet, en général, de 70 à 75 ans d'existence.

Dans la lutte pour la vie, elle apparaît comme une des meilleures. Elle donne le calme qui rend fort, l'ambition qui rend actif, le dédain qui fait ignorer, la ténacité qui fait réussir, mais aussi un instinctif penchant à l'ennui. En d'autres termes, elle attire la chance et fait fuir le bonheur...

Génia Lioubow.

---

# LES FAUX MÉDIUMS

Il y a des gens qui refusent absolument de croire aux vrais médiums et qui ne consentiront jamais à accepter d'assister à une séance de spiritisme scientifique chez un Crookes, chez un Richet, chez un Rochas ou chez un Lombroso, afin de ne pas s'exposer à être forcés d'avouer qu'ils avaient tort de nier. On sent assez combien sont ridicules ces esprits forts qui voudraient ne permettre de se produire qu'aux phénomènes qu'ils peuvent expliquer.

D'autre part, il y a des gens qui mettent leur confiance dans le premier charlatan venu qui se proclame médium. Ils se laissent duper par ses jongleries. Ils s'extasient devant ses supercheries, s'exclament devant ses mystifications. Ces gens-là, troupeau à exploitation, courront, convaincus d'avance, à toutes les évocations nocturnes des médiums d'arrière-sous-sol ou d'arrière-mansarde.

Or, entre les myopes intellectuels qui prennent leur horizon pour les bornes du monde, et les badauds qui gobent les plus grossières comédies de quelque aigrefin, il y a, Dieu merci, la catégorie des gens sans parti pris, qui contrôlent, en s'entourant de toutes les précautions et de tous les instruments nécessaires, les phénomènes opérés par un médium en transe, et ne retiennent que les manifestations scientifiquement prouvées. Six personnes témoignant des résultats fantastiques pourraient être traitées d'hallucinées mais un dynamomètre, une plaque photographique, une couche de farine ou de plombagine, une motte de

terre glaise, un bassin de paraffine ne s'hallucinent pas !...

Ce que nous nous proposons dans cet article, c'est de mettre les lecteurs de l'*Echo du Merveilleux* en garde contre les faux médiums dont les jongleries nuisent tant à l'avancement des études physio-psychologiques, et éloignent définitivement les sceptiques qui se préparaient à venir vérifier. De ce qu'il y a de bons louis d'or, il ne s'ensuit pas qu'il faille accepter tous les louis les yeux fermés.

En 1865, on ne parlait que des frères Davenport qui se faisaient attacher sur un banc dans une grande armoire dans laquelle se trouvaient pendus tout autour des instruments de musique à vent et à cordes, et que l'on refermait. A un signal donné, les deux prétendus périsprits des deux soi-disant médiums jouaient du trombone, du violon, de l'accordéon et de la trompette. Aussitôt le concert fini, on rouvrait l'armoire et les frères Davenport apparaissaient impassibles, et étroitement garottés comme avant. Or, un jour il arriva qu'un ingénieur assez défiant assistant à une représentation remarqua sur le banc des charnières superflues. Il chercha, fit jouer un ressort, et les deux faiseurs de prodiges se trouvèrent déliés sur le champ. La supercherie était dévoilée.

En 1875, Buguet a escroqué de l'argent en photographiant, pendant qu'il était censé en état de « transe », des personnes avec le périsprit de leur mère, de leur sœur ou de leur femme tendrement aimée et décédée. Au traditionnel « Attention ! ne bougez plus ! » un compère prenait, derrière une tenture, une tête de femme recouverte de gaze et garnie d'une longue robe blanche flottante et la tenait au-dessus de l'épaule du naïf client durant la pose. A un signe convenu de Buguet, il retirait l'espèce de mannequin, et le bon nigaud ne manquait jamais de reconnaître, dans le vague fantôme photographié près de lui, celui de la personne défunte dont il avait préféré l'évocation. Un commissaire de police se présenta incognito chez l'habile nécromancien, demanda le portrait d'une parente morte depuis peu, et à l'instant où l'opérateur braquant son objectif lui recommanda de ne plus remuer, il se retourna et découvrit la mystification.

En 1884, l'archiduc Jean d'Autriche, qui pensait que tout fantôme spiritique ne devait être autre que le médium lui-même effrontément travesti, se fit donner une séance dans ses appartements par un médium du nom de Bastian. Lorsque le revenant habituel, sortant d'entre les rideaux qui séparaient le médium de l'assistance, eut franchi le seuil du cabinet où l'on croyait toujours ce dernier endormi sur sa chaise longue, l'archiduc, qui avait combiné une machine pour couper la retraite au spectre, tira aussitôt une corde et sur le champ un solide engin ferma derrière celui-ci la porte à deux battants. Devinant immédiatement l'embûche, le périsprit retourna avec précipitation sur ses pas pour rentrer dans le cabinet et fit en vain des efforts désespérés pour forcer la porte. Bastian, car hélas ! c'était bien lui en chair et en os, dut se résigner à rester cruellement écrasé par la confusion, la honte et les sarcasmes.

Hé bien, les fraudeurs de ce genre sont légion Voilà pourquoi il faut toujours être très méfiant en matière de médiumnité.

Il ne faudrait pas conclure toutefois que des savants, qui avaient pris toutes leurs précautions pour n'être point trompés, n'ont jamais eu l'occasion de constater l'irrécusable réalité de déliements médianiques (Zœllner, Gibier, etc.), de musique spontanée (Richet, Rochas, Lombroso, etc.), d'enregistrement sur plaques photographiques d'apparitions d'une objectivité et d'une matérialisation indéniables (commandant Tegrad, etc.), d'apparitions tangibles de corps astraux extériorisés, doués d'intelligence, *à côté du médium* (Lombroso, Richet, Crookes, etc.), toute fraude ayant été rendue impossible par des appareils mécaniques de contrôle. Nous en reparlerons dans un autre article « Les vrais médiums ».

H. Louatron.

---

*Nous apprenons avec une bien vive émotion la mort d'un de nos plus chers abonnés, notre collaborateur également, M. Charles-François Varaigne, frère du général, qui nous donna sur la photographie des effluves les articles si remarquables que nos lecteurs n'ont certainement pas oubliés.*

*M. Varaigne, ancien directeur des contributions indirectes, était âgé de soixante-quatorze ans.*

*Nous envoyons à sa famille en larmes l'hommage de nos condoléances les plus attristées.*

---

# GLOSSAIRE DE L'OCCULTISME
## ET DE LA MAGIE
(*Suite*)

### O

Œuf. — Nous ne saurions discuter ici sur ce qu'est l'œuf. — Bien des savants croient savoir ce qu'est un œuf, et cependant il est bien difficile de le dire ! Par exemple, savons-nous si c'est l'œuf qui a produit, le

premier, l'animal ou bien celui-ci qui a le premier créé l'œuf? Ce sont là des hautes études que nous ne saurions aborder.

Ici nous parlerons tout simplement de l'œuf de serpent qui était employé dans diverses opérations magiques — Les Celtes recherchaient tout particulièrement cet œuf, comme nous l'apprennent de vieilles légendes bretonnes. Nous ajouterons aussi que les Gaulois nos pères, ce qui est tout un avec les Celtes, utilisaient comme amulette, sous le nom d'œuf de serpent, une *Echinite*.

Au sujet de ces œufs, voici ce que nous dit Pline :

« Durant l'été, on voit se rassembler dans certaines cavernes de la Gaule des serpents, sans nombre, qui se mêlent et s'entrelacent, et, avec leur bave jointe à l'écume qui suinte de leur peau, ils produisent cette espèce d'œuf si recherchée des Gaulois. »

**Om.** — Syllabe mystique et sacrée qui s'écrit plutôt Aum (voy. ce mot).

**Ombres.** — Ce terme, chez les Anciens, était synonyme de *Fantômes*. — L'ombre était un être intermédiaire entre l'âme et le corps ; elle représentait figurativement celui-ci, mais n'était pas de forme tangible, n'était pas palpable ; c'est l'Ombre qui, d'après la mythologie ancienne, descendait aux Enfers et payait au nocher Caron le prix de son passage à travers le Styx ; c'est pour cela qu'on mettait sous la langue du défunt une petite pièce de monnaie.

**Omniscience.** — Tout savoir ; science intégrale que les Hindous dénomment en sanskrit *Akshara* et qu'ils dépeignent comme une plaine liquide sans rivage ; aussi l'akshara est considéré comme la source intarissable de l'Omniscience, c'est le symbole de la région de la pleine conscience spirituelle, au-delà de laquelle il n'existe aucun danger pour l'être qui a atteint cette région fortunée.

**Ondins.** — Esprits élémentaires des eaux, dont les femmes se nomment *Ondines*.

**Or** (*Transmutation de l'*). — Voy. Alchimie (1).

**Orphisme.** — Sous ce terme, on doit comprendre l'ensemble de la doctrine créée par Orphée, l'un des grands Initiés de la Grèce et qui, pour certains, n'est qu'un poète, un mage et même un simple sorcier. — Les idées de l'Orphisme, empruntées à l'Asie et à l'Egypte, furent répandues en Grèce par Orphée et par Homère. L'Orphisme mit en usage chez les Hélènes les purifications, les exorcismes, les évocations et quantité de rites et d'usages empreints de mysticisme et d'Ésotérisme oriental.

Les sectateurs d'Orphée, dénommés *Orphéotelestes*, étaient des mages véritables qui écrivirent des ouvrages sur la Magie et la Divination ; aussi plus tard, quand les Mages devinrent en Grèce de simples magistes ou diseurs de bonne aventure, ceux-ci accaparèrent les noms des savants pour répandre leurs écrits et leur donner une certaine autorité. C'est au moment de la décadence de la Magie, qu'on vit apparaître des Traités signés Ostanès, Dardanus, Typhon, Damigeron, Bérénice et autres noms plus ou moins connus (Tertullien, *de animâ*, 35, Pline, *Histor. Natur.* XXX, 2.).

C'est Orphée ou l'Orphisme qui passe pour avoir été l'inventeur de l'Alchimie ou du Grand Œuvre. (Etienne dans son Traité Περι χρυσοποιιας, In Fabricius, *Bibliotheca Græca, tome* XII, p. 695.)

**Oti.** — Terme occultique originaire de la côte du Malabar et qui signifie *Courbure*. L'oti est une branche de la sorcellerie ; voici comment il se pratique :

Un individu quelconque, parfois un peu sorcier, s'affuble de la peau d'un chien, d'un veau, d'une vache et se promène le soir, surtout la nuit, et fait du mal aux personnes qu'il rencontre. Généralement ils s'associent plusieurs pour effrayer les paisibles passants. On voit que l'oti est une sorte de contrefaçon de la Lycanthropie. — Voy. Loup garou

Enfin, par extension, ce terme sert parfois à désigner le sort jeté par ces sorciers.

## P

**Pacte diabolique.** — Sorte de traité passé entre le diable ou des esprits du mal et un individu quelconque, généralement un sorcier. Un grand nombre d'écrivains, d'occultistes modernes, prétendent que le pacte diabolique a existé, et même qu'il en a été fait dans ces temps modernes. Un écrivain contemporain prétend même avoir pu en faire prendre un par un Esprit volant chez un ancien prêtre défroqué à Lyon, l'abbé B..., lequel pacte a même figuré en fac-similé dans un livre ou une revue d'occultisme.

Bergier, dans son *Dictionnaire théologique* nous dit : « Un pacte est une convention expresse ou tacite faite avec le démon, dans l'espoir d'obtenir, par son entremise, des choses qui surpassent les forces de la nature. »

**Pagès.** — Ce terme qui a les allures d'un nom propre français, sert à désigner des sorciers des rives de l'Amazone, qui passent pour posséder un grand pouvoir dans les incantations employées contre les maladies et les douleurs de toute sorte.

« Les Pagès, nous dit A. Wallace (1), guérissent les plaies et les blessures en y appliquant de violents

(1) Cf : également, la Transmutation des métaux et *l'or alchimique*, par J. Marcus de Vèze, 1 br. in-8° cavalier. Paris, Dorbon aîné, 1901.

(1) *Travel on the Amazone and the Rio Negro*, p. 499.

coups et en soufflant dessus, ce qui est un des modes du magnétisme.

« Les Indiens de l'Amazone s'imaginent de même que les Pagès peuvent envoyer des maladies à leurs ennemis et même les tuer (1). »

**Palingénésie**. — Régénération, Renaissance, telle est la signification générique de ce terme ; mais il sert aussi à désigner un système historique d'après lequel les mêmes révélations se reproduisent sans cesse dans un ordre donné. — Dans la *Dissertation* sur ce qu'on doit penser de l'apparition des esprits, qui se trouve à la fin de l'ouvrage de Dom Calmet, nous lisons les curieuses lignes suivantes sur la *Palingénésie* ou Résurrection des fleurs : « Ils (les savants) prennent une fleur, la brûlent et en ramassent toutes les cendres, dont ils tirent les sels par le moyen de la calcination. Ils mettent ces sels dans une fiole de verre, où, ayant mêlé certaines compositions capables de les mettre en mouvement, lorsqu'on les échauffe, toute cette matière forme une poussière, dont la couleur tire sur le bleu. De cette poussière, excitée par une douce chaleur, il s'en élève un tronc, des feuilles, une fleur; en un mot, on aperçoit l'apparition d'une plante qui sort du milieu de ses cendres, qui comme le Phénix renaît de ses cendres; dès que la chaleur cesse, tout le spectacle s'évanouit, la matière se dérange et se précipite dans le fond du vase pour y former un nouveau chaos. Le retour de la chaleur ressuscite toujours ce phénix végétal caché dans les cendres, et comme la présence de la chaleur lui donne la vie, son absence lui cause la mort.

(*A suivre*). JEAN DARLÈS.

(1) *Ibid*. p. 500.

# ÇA ET LA

### *Un guérisseur au XVIIIe siècle*

*L'Intermédiaire des Chercheurs* a retrouvé dans *Les Nouvelles*, petite gazette qui se publiait en Hollande, à la date du 21 avril 1724, l'histoire d'un inconnu — quelque prédécesseur de Mlle Virginie Louvet — qui guérissait les paralytiques. Voici l'article :

« On voit ici (à Paris) le détail de trois cures extraordinaires de paralysie faites par un particulier demeurant rue Tiquetonne, dans la maison de M. de la Beaume, maître des comptes.

« Au mois de mars 1723, il guérit la fille du S. Dupuis, marchand de vins dans la rue Saint-Nicaise, affligée depuis trois ans et sept mois d'une si cruelle paralysie que l'on était obligé de la porter parce qu'elle ne pouvoit, en aucune façon, se tenir sur les piez, ayant la jambe et les genoux sans mouvement et soudez avec les cuisses, les nerfs de derrière les jambes, nommés les fléchisseurs, racourcis de trois doigts, ce qui avoit retiré et courbé les muscles et la plante des piez avec des roideurs si extraordinaires qu'il n'étoit pas possible de les faire mouvoir ; elle était enfin déclarée incurable par plusieurs médecins de la Faculté de Paris qui l'avoient vue, et néanmoins ce même particulier l'a fait marcher et elle marche présentement comme si elle n'avoit jamais été paralytique.

« Le marquis de Briqueville, mestre de camp d'infanterie, fils aîné du marquis de Luzerne, demeurant rue de l'Université, paralytique depuis quatre ans des deux jambes, avoit les nerfs fléchisseurs retirez sous les genoux d'environ trois doigts, les muscles de la plante et les doigts des piez courbez en dessous, roides et sans mouvement, beaucoup d'humeurs pétrifiées et durcies aux deux piez, en sorte qu'il ne les pouvoit mettre à terre, ni marcher, ayant fait quantité de remèdes, pris les eaux de Bourbon et Barège, l'espace de trois ans consécutifs, sans soulagement, M. Maréchal, premier chirurgien du Roi, informé de la cure, ce dernier lui a conseillé de se mettre entre les mains du même particulier, lequel l'a si bien fait marcher qu'il a été l'automne dernier à la chasse et pendant plusieurs mois.

« Au mois de juillet 1723, le sieur Chevance, avocat, demeurant rue de la Monnaye, paralytique depuis huit ans des deux jambes, sans pouvoir marcher, même avec des béquilles, marche à présent seul avec deux cannes.

« Ces trois faits ont été affirmez par une attestation de deux notaires de Paris. »

### *Les esprits frappeurs de Laeken*

Les esprits frappeurs, qui, depuis leur exploit de la rue de Bavière, il y a quelques années, n'avaient plus fait parler d'eux à Bruxelles, viennent de faire une réapparition sensationnelle.

C'est à Laeken qu'ils se sont manifestés et non, cette fois, par des bruits et des murmures peu contrôlables, mais par des faits précis, patents et positifs.

Ce sont les habitants de plusieurs maisons de la rue Thielemans que ces messieurs de l'astral s'amusent à persécuter : les époux Van Herstraeten, qui occupent le nº 106; Mme Van Wingen, qui habite le nº 114; les ménages Christiaens et Vander Linden, qui occupent le 110 et le 112.

Pendant plusieurs jours, les demeures de ces malheureuses gens ont été criblées de pierres, qui venaient, on ne sait d'où, casser leurs carreaux ou endommager leur mobilier, à différentes heures de la journée, alors qu'on ne voyait personne dans la rue ni dans les environs. Une quinzaine de carreaux ont été brisés ainsi à coups de demi-briques et de grosses pierres, et c'est en vain que l'on a battu les environs. Mieux encore, les esprits ne respectaient pas même les agents de l'autorité. Ils se sont rendus coupables d'un véritable outrage à la police.

Un matin, l'agent de police Van Couteren était occupé à inscrire sur son calepin le nombre de carreaux cassés, lorsqu'une nouvelle pluie de pierres vint briser plusieurs autres vitres.

Le premier projectile lancé enleva le képi du pauvre policier, qui laissa échapper son calepin et son crayon.

On fit de nouvelles recherches et l'on ne trouva rien. Depuis lors, l'affolement des pauvres habitants des maisons hantées est à son comble. Ils en ont perdu tout scepticisme et ne sont pas loin de se croire possédés du démon. C'est en vain que, pour les rassurer, on a décidé de faire sérieusement surveiller par la police les maisons si mystérieusement lapidées. Ils ne croient plus à la police.

*Le merveilleux et les Tsars*

A propos de l'intéressant article de M. George Malet, plusieurs de nos lecteurs veulent bien nous rappeler des faits curieux.

Pierre le Grand croyait si fortement aux songes qu'il avait toujours près de son lit un crayon attaché à une ardoise pour les inscrire, afin de se les rappeler le matin à son réveil.

Sa femme, Catherine partageait cette croyance. Dès son réveil, elle faisait appeler ses dames d'honneur et même ses femmes de chambre et leur racontait ses rêves, sollicitant des interprétations.

Elle eut deux songes remarquables. Le premier, une quinzaine de jours avant que fut découverte son imprudente intrigue avec le chambellan Mœus de la Croix, qui faillit lui coûter le trône et même la vie. Elle rêva qu'elle voyait sur son lit quantité de petits serpents qui venaient en sifflant sur elle, pendant qu'un serpent énorme l'enlaçait et l'étouffait. Elle réussit pourtant à étrangler le reptile au moment où elle était près de succomber.

Le deuxième songe précéda de trois mois sa mort. Elle se portait du reste très bien. Elle se vit assise à la table du conseil avec tous ses ministres. Et soudain apparut Pierre le Grand, entouré d'une lumière éclatante; il lui prit la main, l'embrassa, l'entraîna dans l'espace. Et tournant la tête, l'Impératrice regardait sur terre, où elle voyait ses deux filles, Anne et Elisabeth, environnées d'une foule de gens qui se battaient.

Catherine pensa que ce songe prédisait sa mort prochaine et des troubles autour du trône, ce qui fut assez tristement réalisé.

---

*La chouette*

Une abonnée nous écrit pour nous demander si la chouette est un oiseau de bon ou de lugubre présage.

La chouette et son frère à aigrette, le hibou, sont des oiseaux décriés pour leur triste plumage, leur cri lugubre et leurs habitudes de noctambulisme. Mais ils ne méritent en rien l'antipathie qu'ils inspirent généralement. Leurs mœurs sont admirables : leur attachement à leur moitié et à leurs petits digne de servir d'exemple aux animaux les plus élevés, pour ne rien dire de l'homme ; ils sont intelligents, courageux, susceptibles d'attachement. Rien n'est curieux comme de voir un couple de chouettes la nuit, installées et immobiles sur une branche, jouir silencieusement de la splendeur nocturne et de la douceur de la contempler à deux. De tout cela ne saurait ressortir aucune impression ni présage lugubre. Il y a fort longtemps (depuis Rabelais) que le mot « chouette » est employé familièrement comme synonyme de joli.

Les Athéniens avaient été bien inspirés de consacrer ce sage oiseau à la déesse de la Sagesse et de frapper leur monnaie à son effigie. D'où le dicton : *Multæ noctuæ sub ceramico cubant.* L'art catholique, il est vrai, a parfois employé la chouette comme symbole des doctrines éclectiques et protestantes, parce qu'elle semble protester contre la lumière du soleil, image de la lumière de la Vérité.

---

*Une prophétie de Labiche*

Labiche, l'auteur de la *Cagnotte*, du *Chapeau de paille d'Italie*, du *Plus heureux des trois*, Labiche prophète !

Le 8 juin 1848, en pleine agitation révolutionnaire, il faisait représenter pour la première fois sur le théâtre de la Montansier (depuis le Palais-Royal) un à-propos en un acte mêlé de couplets, intitulé : le *Club champenois* et recueilli à la fin du tome III de ses Œuvres complètes.

A la page 488, scène XVI, le *Monsieur dans la salle* vient d'acheter un journal. Il interrompt les acteurs pour lire au public une incroyable nouvelle : « Nous tenons de source « certaine qu'à la suite d'un festin S. M. l'empereur de « Russie, ne pouvant maîtriser son enthousiasme, a porté « un toast à la République. » Cette fantaisie, où Labiche se plaît à nous montrer l'image du monde renversé, est devenue une réalité. N'est-ce point le cas de répéter une fois de plus, avec La Rochefoucauld : « En France, tout arrive. »

---

# La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B** AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C. THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS.

CHAPITRE ONZIÈME (*suite*)

Le lendemain, après une nouvelle visite de Jésus et de Marie, je vis tout à coup le visage de Cantianille s'illuminer vivement. Ce n'était plus la grandeur et la bonté de Jésus, ni la tendresse de sa mère. Quelle véhémence dans cet amour! et en même temps quelle pureté! Quel aimable caractère, franc, ouvert et joyeux. C'était Magdeleine!... conservant au ciel ses passions transfigurées!... Magdeleine, si aimée et qui le serait bien plus encore, si on la connaissait telle qu'elle est!...

Dans cette première visite, elle me parla de tout ce que Jésus et Marie m'avaient dit, puis de son amour si ardent pour son bon maître, et de la gloire qu'elle procure aujourd'hui à la miséricorde qui lui a tant pardonné... Que c'est bien ainsi qu'on doit parler au ciel de ses fautes, sans amertume, sans honte; avec regret, parce que ce sont des fautes; avec joie, parce qu'elles glorifient Dieu! ..

Avant que d'ajouter une foi parfaite à ces diverses apparitions, je voulus m'assurer de l'identité de ces personnages; et, pour cela, je leur fis une foule de questions, j'étudiai avec la plus grande attention leurs réponses, leurs sentiments, leur caractère, etc. Comme je manifestais un jour à Notre-Seigneur la crainte que toutes ces apparitions ne fussent prises pour l'œuvre du démon, transformé en ange de lumière : « Veux-tu, me dit il, que je t'envoie un ange de ténèbres ainsi transformé ? »

J'y consentis; et, deux ou trois jours après, au moment où je ne m'y attendais nullement, je vis apparaître dans le corps de Cantianille un être qui, en effet, commença à me parler comme Notre-Seigneur, avec le même ton, les mêmes manières et la même bonté apparente. Néanmoins, il y avait dans tout ce personnage une nuance de fausseté qui me frappa. — « Qui es-tu ? lui dis-je. — Comment, tu ne me reconnais pas, mon ami ? — Je ne suis pas bien sûr. Qui es-tu? — Tu vas persister à ne pas me reconnaître ? Est-ce que tu me prendrais pour Lucifer ? — Je ne dis pas cela, mais... — Mais tu le crains, n'est-ce pas ? Tu as bien tort, mon cher ami. » Et il cherchait à m'embrasser. Je m'y refusai... Et changeant aussitôt de conversation. — « N'est-ce pas, lui demandai-je,

que je suis devant Dieu un bien grand personnage? — Singulière question que tu me fais là. » Je la répétai. — « Je le vois bien, reprit-il avec un ton de doux reproche, tu ne crois pas encore que je suis ton Jésus. Tu me fais cette question-là pour m'éprouver. — Eh bien, réponds-moi : n'est-ce pas que je suis quelque chose de grand? » Il avait disparu... ma ruse avait mieux réussi que la sienne. « Si c'est un démon, m'étais-je dit, et qu'il réponde à ma question, certainement sa réponse me portera à l'orgueil. » Il avait vu ma pensée et pris la fuite. La sainte Vierge vint un instant après me dire que celui dont j'avais ainsi déjoué les plans, c'était Lucifer lui-même. Je fus très heureux de cette circonstance, parce qu'elle me permit de constater la différence des personnages célestes avec ceux qui n'en seraient que la contrefaçon infernale : différence que j'ai remarquée souvent depuis, cette expérience s'étant renouvelée bien des fois.

Notre-Seigneur, la sainte Vierge et sainte Magdeleine ne furent pas les seuls qui m'apparurent. Depuis dix mois, j'en ai vu plus de quatre cents autres ; je ne nommerai que les principaux.

Tout d'abord, Dieu le Père, dont je ne peux mieux peindre la bonté qu'en le comparant à celle d'un vieillard pour ses petits enfants. « Mon bon petit enfant », voilà son expression favorite. Regard, physionomie, langage et accent, tout en lui révèle la paternité dont toute paternité descend ; et qui ne descend elle-même d'aucune autre C'est bien le Père Eternel, dans toute l'acception la plus profonde de ce mot.

Le Saint-Esprit se manifeste tout différemment ; s'il m'eût été possible de le confondre avec quelqu'un, je l'aurais pris pour Magdeleine, tant il y a de rapports entre elle et lui. Cependant on sent, dans l'ardeur de son amour, une grandeur, une supériorité indéfinissable : Magdeleine aime en créature, le Saint-Esprit aime en Dieu!...

Saint Michel a tous les traits d'un soldat entre deux victoires. Il triomphe. C'est le mot qui le peint le mieux. En lui, on sent une force aussi sûre de vaincre demain, qu'elle est sûre d'avoir vaincu hier, et qui, en même temps, ne jouit de son triomphe que pour glorifier son Dieu. Je ne peux mieux le comparer qu'à ces hauts généraux, assez dévoués à leur souverain pour ne penser qu'à lui et s'oublier eux-mêmes.

Les archanges Gabriel et Raphaël m'ont aussi honoré de leurs visites, entre autres le jour de la fête des anges gardiens ; car c'est à eux que le bon Dieu a bien voulu nous confier. Saint Michel est l'ange gardien de mes parents et de plusieurs autres que je connais ; saint Gabriel est le mien, et saint Raphaël celui de Cantianille.

Ce sont eux-mêmes qui nous l'ont appris, et les démons ont confirmé, malgré eux, la vérité de leur assertion.

Quant aux nuances propres de leur caractère, elles paraissent moins fortement accentuées que dans saint Michel.

Longtemps Cantianille a eu, pour son ange gardien, une indifférence incompréhensible. — « Je ne m'occupe pas de lui, » me disait elle ; et, en effet, malgré ses bons offices, elle était loin d'éprouver à son égard la reconnaissance qu'il méritait. Comme je lui en demandais un jour la raison : — « Que voulez-vous, me répondit elle, il me gronde toujours ; à la moindre faute que je commets, il me dit aussitôt : Ce n'est pas bien, je te quitterai. Il est si sévère ! Le vôtre est bien plus gentil pour moi ; lui il m'encourage, il me témoigne la plus vive tendresse ; aussi je lui dis quelquefois : Renvoie donc Raphaël et garde-moi à sa place, ou bien dis-lui d'être moins sévère. — C'est dans son caractère, me répond-il, mais il t'aime bien ; c'est parce qu'il t'aime qu'il te gronde ainsi. » — Cependant, depuis quelques mois, Cantianille aime mieux son bon ange grondeur, sans doute parce qu'elle mérite moins d'être grondée. Je lui ai fait sentir qu'étant si reconnaissante pour tous ceux qui lui font du bien, elle devait l'être aussi pour cet ange, qui lui en fait tant. Néanmoins, elle n'est pas encore avec lui comme elle devrait être.

Après ces anges, j'ai vu les douze apôtres, soit le jour de leur fête, soit dans les églises qui leur étaient consacrées, comme saint Pierre dans son église à Rome. Les caractères les mieux tranchés parmi eux, c'est celui de saint Jean, doux, onctueux, tendre, exhortant toujours à la charité ; et celui de saint Paul, impétueux et noble, tel qu'on se le figure parlant à l'Aréopage.

Enfin, plusieurs personnes de ma famille m'ont apparu de la même manière : mes grands-pères, mes grand-mères, des oncles, des tantes, que je n'avais jamais vus de leur vivant et que mes parents ont parfaitement reconnus, soit à leurs différents caractères, soit aux souvenirs qu'ils se rappelaient mutuellement, soit même à leur manière de parler ; car au ciel chaque personne conserve sa physionomie propre, transfigurée sans doute, mais toujours reconnaissable. Quant à moi, je reconnus, à des signes semblables et plus frappants encore, plusieurs de mes pénitents et pénitentes, qui, en m'apparaissant, me rappelèrent les confessions qu'ils m'avaient faites autrefois, et cela, de manière à ne me laisser aucun doute sur leur personnalité. Quelques-uns de mes amis, morts depuis un certain nombre d'années, vinrent aussi s'entretenir avec moi et me rappeler nos souvenirs communs du petit ou du grand séminaire.

Grâce à ces célestes personnages, le plan de Dieu se déroulait devant moi de plus en plus clair et certain.

Les mêmes choses m'étaient dites tous les jours avec fureur par les démons, et avec joie par Dieu et ses saints messagers. Le doute me devenait donc de plus en plus impossible.

## CHAPITRE DOUZIÈME

L'ère nouvelle, dont ce livre est l'annonce, étant une ère toute de miséricorde, Dieu ne pouvait manquer d'y faire participer l'Eglise souffrante. Mais sa miséricorde ne saurait diminuer sa justice : il fallait donc une victime, et une victime volontaire qui payât la rançon des autres.

Cantianille s'offrit un jour pour être cette victime. Voici à quelle occasion : Sa sœur venait de mourir après quelques jours de maladie et sans confession. Cantianille ne craignait pas qu'elle fût damnée, parce qu'elle avait toujours eu beaucoup de confiance en Marie, et qu'elle était morte portant sa médaille; mais elle était épouvantée du temps que cette chère défunte aurait sans doute à passer en purgatoire ; et,

sur sa tombe, elle pria Notre-Seigneur de lui faire endurer toutes les souffrances que sa sœur avait méritées, et de lui accorder le privilège de délivrer, de la même manière, toutes les âmes du purgatoire. — « Tu ne sais pas ce que tu demandes, lui répondit il. — N'importe, accorde-moi toujours. » — Et il lui accorda. Elle souffrit donc, pour sa sœur, des douleurs inimaginables, mais sans en obtenir, cependant, la délivrance immédiate : elle ne fit qu'abréger de beaucoup ses peines (1). Depuis, elle souffrit encore pour une foule d'autres ; mais avant d'être délivrée des démons, elle ne put en tirer qu'un petit nombre. Son âme n'étant pas en état de grâce, ses souffrances étaient loin d'avoir la valeur nécessaire. Depuis sa délivrance, elle en a fait monter un nombre immense au prix de douleurs qu'on ne peut exprimer.

Le purgatoire, en effet, c'est l'enfer moins le désespoir : et Cantianille n'en tire pas une seule âme qu'elle ne souffre elle-même, en quelques instants, tout ce que cette âme aurait dû souffrir dans un temps plus ou moins long. Qu'on se figure donc les douleurs que plusieurs millions d'âmes auraient dû éprouver en plusieurs millions d'années ; qu'on se les figure condensées en quelques minutes, et on aura une idée de ce que leur délivrance coûte à Cantianille. Aussi, combien de fois l'ai-je vue se tordre, malgré son courage, sous l'étreinte de ses douleurs que Dieu peut lui faire supporter.

Ordinairement, c'est après la communion qu'elle s'offre à souffrir ainsi pour ces âmes, son sacrifice, uni à celui de la sainte messe, demeurant pour elle un peu moins douloureux ; mais bien souvent les démons font en sorte qu'elle l'oublie à ce moment, afin qu'après la messe cette bonne œuvre lui coûtant davantage, elle n'ait pas le courage de s'y dévouer.

Voici comment elle désigne à Dieu les âmes qu'elle veut délivrer ; si elle les a connues de leur vivant, il faut qu'elle pense à chacune d'elles en particulier ; si elle ne les a pas connues, il suffit qu'elle détermine ou le lieu, ou l'époque de leur mort, ou le temps qu'elles doivent passer en purgatoire, disant, par exemple : « Je demande la délivrance de toutes les âmes de tel pays ou de toutes les personnes mortes depuis telle époque » ; ou encore : « de toutes celles qui ont tant d'années d'expiation à subir ». Et aussitôt les douleurs commencent pour elle, plus ou moins longues et violentes, selon le nombre et la culpabilité de ceux qu'elle a ainsi désignés.

J'ai vu un grand nombre de ces âmes, quelques-unes avant leur délivrance et la plupart après. Un jour, à Rome, le petit Charles était venu un instant, quand tout à coup, nous vîmes le visage de Cantianille empreint d'une tristesse profonde, jointe à la plus aimable douceur.

— « Qui es-tu donc, chère âme, lui dis-je ? — Est-ce qu'elle va nous oublier, me répondit-elle ? Nous sommes-là un si grand nombre ! Oh ! dis-lui qu'elle ait pitié de nous !... — Tu es donc une âme du purgatoire ? — Oui, je suis morte depuis trois jours. — Sois tranquille, je vais lui demander qu'elle te délivre. — C'est qu'elle va bien souffrir... Eh ! bien non, qu'elle ne nous délivre pas aujourd'hui, nous ne sommes pas si exigeants ; mais demain, qu'elle veuille bien penser à nous. Nous vous en serons si reconnaissants !... » Impossible de rendre la douce résignation dont ces paroles étaient pleines !

A peine Cantianille fut-elle revenue, que je lui racontai ce qui venait de se passer. Et, peu après, cette âme délivrée venait me remercier au nom de toutes celles que Cantianille avait délivrées en même temps.

Une autre fois (c'était à Lyon, la veille de Noël), le désir me vint de voir l'une des âmes qui étaient pour le plus longtemps en purgatoire. Sans rien dire qui pût manifester extérieurement ma pensée, je me contentai de l'exprimer à Dieu, par un mot de prières. Je vis aussitôt le visage de Cantianille prendre cette expression de douleur profonde et résignée, que je lui avais déjà vue, mais unie, cette fois, à un air de distinction qui en relevait encore la beauté. Je me sentis en face d'une grande âme. — « Qui es tu ? lui dis-je. — Ah ! me répondit-elle, je suis bien connue sur terre sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. — Quelle sœur Louise ? — Mme de la Vallière. — Tu es donc en purgatoire pour bien longtemps ? — Hélas ! pour cent mille ans ! » J'en étais stupéfait. « Comment... tu as fait une si rude pénitence ! » Elle me révéla les fautes qui lui avaient mérité ce châtiment. — « Prie donc ta sœur de me délivrer, je suis si malheureuse ! » Je le lui promis. — « Est-ce qu'il y a d'autres âmes condamnées pour aussi longemps ? — Eh oui, il y en a une surtout que ta sœur aime bien ; je suis surprise qu'elle ne l'ait pas encore délivrée. — Qui donc ? — Charlotte Corday ! Ce caractère ferme, hardi, plaît tant à Cantianille ! » Que nous étions heureux, mon père et moi, d'apprendre que cette grande âme est sauvée. Un instant après, Louise de la Vallière nous quittait, joyeuse de la promesse que je lui avais faite qu'elle ne resterait pas longtemps en purgatoire.

Je priai donc Cantianille de la délivrer aussitôt, mais prévoyant les souffrances qu'il lui faudrait endurer, elle ne voulut pas. Cependant, elle finit par y consentir. Et Louise revint me remercier ! — « Dis-lui donc qu'elle délivre encore Louis. (Je ne lui demandai pas lequel). Il y est pour le même temps que moi. » Et elle m'en apprit les motifs... Cette fois, Cantianille s'y refusa absolument ; elle était si accablée qu'il y aurait eu de la cruauté à insister davantage. Il ne fut donc délivré que le lendemain. Je pus jouir de sa conversation pendant au moins vingt minutes. Il me dit, en quelques mots, tout ce que nous sommes et tout ce que nous ferons plus tard. Comme il était venu presque aussitôt après sa délivrance, je paraissais surpris qu'il eût tout appris si promptement. Il m'expliqua donc admirablement ce qui se passe dans l'âme sortant du purgatoire, et voyant d'un coup d'œil, comme dans un tableau, toutes les merveilles qu'auparavant elle apercevait dans le lointain et comme derrière un nuage ; puis il me parla de la beauté du ciel et de la gloire de Dieu avec une ravissante éloquence ! Comme il avait oublié toutes les choses d'ici-bas !... Je lui rappelai les grands souvenirs de son règne.

(1) C'est le 24 mai 1846 que Cantianille a fait à Dieu cette prière. La première âme qu'elle a délivrée, c'est l'âme de son père mort le 27 août 1840, et monté au ciel le 24 mai 1848. Quant à l'âme de sa sœur, elle n'est sortie du purgatoire que le 12 juin 1865.

Il en sourit comme un homme fait sourit des jeux de son enfance. Une autre pensée le préoccupait. — « Il y a encore, me dit-il, une âme que, Louise et moi, nous voudrions bien voir avec nous ; l'âme de Françoise, tu sais, Mme de Maintenon, Françoise d'Aubigné. Prie donc ta sœur de la faire monter. Nous serions si heureux de nous trouver ensemble. » Je le lui promis, et peu de temps après, ils étaient réunis !

Le soir, nous eûmes encore, mon père et moi, une visite qui nous rendit bien heureux. Charlotte Corday passa une demi-heure avec nous. Elle nous dit que, tout en paraissant mourir en femme philosophe, néanmoins elle avait prié Marie sur l'échafaud, et que Marie l'avait sauvée ! Elle nous parla aussi de la mort de Marat... de sa mort à elle-même... de l'indignation qu'elle avait éprouvée au moment où le valet du bourreau, tenant sa tête, lui avait donné un soufflet ; puis elle ajouta : — « Je suis bien heureuse d'être morte ainsi ; peut-être que si j'eusse vécu, j'aurais été damnée. — Et Marat, lui dis-je, qu'est-il devenu ? — Il est en purgatoire. En mourant il a invoqué Marie, et cette bonne mère l'a sauvé comme moi. » Puis comme elle me faisait du purgatoire une peinture affreuse, en me suppliant de l'en tirer au plus tôt, elle s'arrêta tout à coup. — « Cependant, si vous aimiez mieux en tirer Marat ? .. Oui, oui, je resterai encore, mais délivrez Marat ! » Quel dévouement !... Aussi lui assurâmes-nous qu'ils le seraient tous deux. Elle nous apprit ensuite que Danton et Robespierre étaient sauvés. — « Ce dernier, nous dit-elle, s'est rappelé sur sur l'échafaud une prière à Marie, que sa mère lui avait apprise dans son enfance : « Ma mère, je vous aime ! » Il l'a répétée trois fois avant de mourir... « Ma mère, je vous aime ! » C'était plus qu'il n'en fallait pour toucher le cœur de Marie et lui assurer sa protection. Mais toutes ces âmes sont en purgatoire, et pour bien longtemps ; prie donc ta sœur de les en tirer. » Et, chose bien remarquable, elle ajouta : — « Quand nous avons été condamnés à cette peine si longue, nous avons su en même temps que quelqu'un viendrait nous délivrer avant la fin ; mais nous ignorions qui. »

Après Charlotte Corday, Marat vint nous supplier de tirer du purgatoire toutes les âmes qui s'y trouvaient. Il nous en fit à son tour une peinture affreuse. — « Combien nous serons heureux, nous dit-il, d'aller célébrer au ciel la fête de Noël ! (Je rappelle que ceci se passait le 24 décembre au soir). Nous voyons cette belle fête de loin. Que c'est beau le ciel ! et nous souffrons si cruellement ! Nous n'envions pas la place des saints, mais que nous voudrions être auprès d'eux !... Si ta sœur voulait donc, ce soir, faire place nette en purgatoire !... »

Il me parla ensuite de la bonté de Dieu, de son désir immense de sauver les pécheurs et des mille moyens qu'il emploie pour ne pas être réduit à les perdre ; et comme j'avais entendu, peu de temps auparavant, un prédicateur nous peindre les âmes des infidèles tombant par milliers en enfer, je lui demandai ce qu'il en pensait de cette doctrine.

Il la blâma vigoureusement et m'expliqua, avec la plus grande clarté, comment Dieu sauve les gentils qui, ne connaissant pas l'Evangile, observent ce qu'ils savent de la loi naturelle. Quel sermon que ce sermon de Marat sur la bonté de Dieu ! Quelles idées larges et grandes !

Le soir, comme il me l'avait demandé, je pressai Cantianille de se dévouer à souffrir pour toutes les âmes du purgatoire ; elle s'y résigna. Ses douleurs furent atroces ; la vue seule de ses tortures était une torture elle-même ! Mais aussi quel bonheur pour elle que de voir tant d'âmes délivrées et les fêtes du ciel si admirablement embellies par son courage !

(*A suivre.*)

---

# A TRAVERS LES REVUES

## DE LA MÉTHODE D'EXPÉRIMENTATION DES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

Le docteur Paul Joire, président de la Société d'études psychiques, expose, dans les *Annales des Sciences psychiques*, les règles essentielles d'une méthode d'expérimentation des phénomènes psychiques. L'article mériterait d'être cité en entier. Nous ne pouvons malheureusement en reproduire qu'un passage.

L'auteur examine d'abord les causes d'erreur pouvant provenir du sujet, des influences extérieures susceptibles d'agir sur le sujet, et de l'expérimentateur lui-même. Il envisage ensuite les phénomènes spontanés, puis les phénomènes provoqués.

En ce qui concerne ces derniers, la fraude, selon lui, considérée au point de vue du sujet peut être : 1° consciente et volontaire ; 2° consciente et involontaire ; 3° totalement inconsciente. Et il énumère les façons, suivant chacun de ces cas, de surveiller le sujet et de le mettre dans l'impossibilité d'employer tel ou tel moyen frauduleux.

Enfin, il conclut en ces termes :

Maintenant que l'expérimentateur a pu se rendre compte de la sincérité du sujet, et éliminer ainsi les principales causes d'erreur, nous allons voir comment il doit poursuivre son observation.

Le sujet est connu, c'est lui qu'il faut d'abord étudier tout spécialement dans le cours même de l'expérience.

On recherchera si sa volonté entre en jeu dans la production des phénomènes. Cette question peut se dédoubler : peut-il les produire, les arrêter ou les diriger à volonté ; lui est-il possible d'en varier la nature, la forme et l'intensité?

Quel est exactement l'état du sujet pendant la production des phénomènes ? Est-il dans un état hypnotique, en état médiamique actif ou en état médiamique passif, ou dans un état mixte, et enfin quels sont les symptômes qu'il présente ?

Il est bon aussi d'apprécier quel est le degré de forces physiques que le sujet est obligé de dépenser pour la production du phénomène. Utilise-t-il ses seules forces physiques ou psychiques, ou semble-t-il en emprunter une partie, soit aux assistants, soit à une source dynamique quelconque?

De quelle façon le sujet met-il en jeu ces diverses forces ? se sert-il de ses membres, de ses muscles, de son regard pour les diriger ? De quelle façon les communique-t-il ? d'une façon immédiate ou médiate, et, dans ce cas, quels sont les intermédiaires qui peuvent lui servir ?

On ne trouve guère de sujets capables de produire indifféremment tel ou tel phénomène psychique. Chaque sujet

présente des facultés particulières qui lui sont personnelles et qui le rendent apte à produire tel ou tel phénomène. Si on lui demande d'autres expériences, on n'obtiendra rien, ou seulement des phénomènes insignifiants, même avec un sujet excellemment doué dans sa spécialité.

On rencontre bien parfois des sujets capables de se livrer à plusieurs genres d'expériences différentes, mais, même chez ceux-là, on reconnaîtra facilement des facultés spéciales dominantes.

On peut, chez les sujets, développer par l'exercice les facultés qu'ils possèdent naturellement ; mais il ne faut pas oublier que les lois du développement des facultés psychiques nous apprennent :

1° Qu'on ne peut développer simultanément plusieurs facultés différentes chez un même sujet, sans nuire à la perfection des expériences ;

2° Qu'une faculté, cultivée spécialement, se développe au détriment des autres ;

3° Qu'il y a, par conséquent, tout intérêt à cultiver la faculté spéciale dominante dans chaque sujet, avec laquelle on arrivera à produire des phénomènes beaucoup plus importants, et à des expériences plus complètes et plus intéressantes.

Nous conclurons de tout ceci qu'il est très important que l'expérimentateur recherche le plus rapidement possible quelle est la faculté spéciale dominante du sujet avec lequel il opère.

L'expérimentateur ne doit pas borner son observation au sujet seul, mais il doit noter avec soin toutes les circonstances de l'expérience et des phénomènes concomitants. Nous avons vu, au cours de cette étude, l'influence qu'exercent les personnes qui entourent le sujet, et les circonstances physiques et atmosphériques.

Suivant l'ordre d'importance de ces diverses influences, l'expérimentateur aura donc maintenant à porter son attention sur les personnes qui prennent part à l'expérience et sur toutes celles qui y assistent.

Dès le début de la séance, et avant même de commencer les expériences, l'opérateur aura dû, d'un rapide coup d'œil, faire un diagnostic sommaire de l'état psychologique des personnes présentes ; il y aura été aidé par les renseignements qu'il aura pu recueillir sur leurs antécédents au point de vue psychologique et expérimental, qu'il ne devra jamais négliger.

Les assistants se trouvent naturellement divisés en deux catégories : ceux qui prennent une part quelconque aux expériences, et ceux qui y assistent en simples spectateurs. Les uns et les autres doivent être observés attentivement. Il faut aussi noter avec soin ceux qui auraient pu antérieurement se trouver en rapports avec le sujet ; connaître, autant que possible, quelles ont été leurs relations réciproques ; et, si quelques personnes ont déjà assisté à des expériences avec lui, quelles ont été les observations qui ont pu être relevées à leur égard.

Il faut d'abord constater les modifications physiologiques qui peuvent se produire dans l'état de chaque personne en particulier : traces de fatigue ou d'énervement, tendance au sommeil, engourdissement et quelquefois sommeil complet, mouvements inconscients ou convulsifs, sensations quelconques, douloureuses ou pénibles, qui peuvent être accusées par la personne elle-même.

Il est aussi très important de noter l'influence que paraît exercer le sujet sur ces différents phénomènes, et de constater s'il existe une sorte de parrallélisme entre les états par lesquels passe le sujet et ceux que l'on observe sur quelque autre assistant. L'on sait que le sujet peut inconsciemment placer un spectateur dans l'état médiamique passif ; ce point ne doit jamais être oublié, car le sujet peut utiliser directement par lui-même, ou indirectement, les facultés nouvelles qui se trouvent ainsi développées dans un spectateur, qui devient par suite un sujet secondaire.

Enfin, après avoir terminé les expériences, l'observateur interrogera les personnes présentes, et en particulier, celles qui lui auront semblé présenter quelques modifications physiologiques, et il notera les phénomènes subjectifs qu'elles accuseront : énervement, fatigue, somnolence, etc., etc. Chez certaines personnes, qui auront présenté un intérêt particulier à l'observation, il sera bon, autant que possible, de relever, avant et après la séance, l'état des forces au dynamomètre.

Il faut aussi tenir compte des conditions physiques et atmosphériques dans lesquelles se passe l'expérience, car, ainsi que nous l'avons démontré, il y a déjà quelques années, ces conditions exercent une influence sur certains phénomènes. La pression barométrique, la température, l'état général de l'atmosphère devront être relevés, et l'on remarquera si le lieu où se passe l'expérience se trouve plus ou moins à l'abri de ces influences. Dans le local même où se passe l'expérience, on notera la température, la lumière naturelle ou artificielle (sa source, son intensité, sa coloration), les dimensions de l'appartement, sa forme et les principaux objets qui pourront s'y trouver.

La séance est terminée, mais le rôle de l'observateur n'est pas fini. Il doit d'abord, de concert avec les assistants, témoins ou expérimentateurs, écrire le procès-verbal de tout ce qui s'est passé et a pu être constaté pour tous. Ensuite, il réunira à part et immédiatement les observateurs et expérimentateurs, c'est-à-dire ceux qui ont les connaissances et l'expérience nécessaires dans ce genre de phénomènes pour pouvoir en apprécier la valeur et la portée.

C'est alors surtout qu'il ne faut pas oublier que l'on ne doit, sous aucun prétexte, émettre une observation ou une interprétation quelconque sur les phénomènes observés, en présence du sujet ou d'une personne ayant pu servir d'agent actif. Ces différentes personnes, ainsi que celles qui ont pu assister aux expériences comme témoins ou curieux, étant éloignées, on recueillera et on notera avec soin l'impression immédiate des observateurs et expérimentateurs.

Plus tard, c'est-à-dire un ou deux jours après, il faut réunir de nouveau les expérimentateurs, et, en présence des notes prises pendant et après la séance, ils se livreront à la discussion de certains points, et pourront chercher, autant que possible, à interpréter les phénomènes. On s'efforcera toujours d'en tirer des conclusions pratiques au point de vue de la marche à suivre dans les expériences subséquentes, et, comparant les phénomènes observés à ceux déjà connus, on les classera tout au moins avec une méthode scientifique. De cette façon on peut être certain que toutes les expériences, quelles qu'elles soient, auront toujours une portée utile pour la science.

---

*Le Gérant :* GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
*Téléphone* 215-10